

Nations Unies
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

VINGT-SIXIÈME SESSION

Documents officiels



2031^e
SÉANCE PLÉNIÈRE

(Séance de clôture)

Mercredi 22 décembre 1971,
à 10 h 30

NEW YORK

SOMMAIRE

	Pages
Point 76 de l'ordre du jour : Projet de budget pour l'exercice 1972 (<i>fin</i>) Rapport de la Cinquième Commission (deuxième et troisième parties)	1
Point 35 de l'ordre du jour : Affectation à des fins exclusivement pacifiques du fond des mers et des océans ainsi que de leur sous-sol, en haute mer, au-delà des limites de la juridiction nationale actuelle et exploitation de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité, et convocation d'une conférence sur le droit de la mer : rapport du Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale (<i>fin</i>) Rapport de la Première Commission	12
Point 66 de l'ordre du jour : Question de Namibie (<i>fin</i>) : d) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie (<i>fin</i>)	12
Point 102 de l'ordre du jour : Question examinée par le Conseil de sécurité à ses 1606 ^{ème} , 1607 ^{ème} et 1608 ^{ème} séances, les 4, 5 et 6 décembre 1971 (<i>fin</i>)	13
Point 18 de l'ordre du jour : Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies	13
Achèvement des travaux de la vingt-sixième session	30
Point 2 de l'ordre du jour : Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation	36
Clôture de la session	36

Président : M. Adam MALIK (Indonésie).

POINT 76 DE L'ORDRE DU JOUR

Projet de budget pour l'exercice 1972 (*fin**)

RAPPORT DE LA CINQUIÈME COMMISSION
(DEUXIÈME ET TROISIÈME PARTIES) [A/8531/
ADD.1 ET 2]

1. M. RAMBISOON (Trinité-et-Tobago) [Rapporteur de la Cinquième Commission] (*interprétation de l'anglais*) : Le débat de la Cinquième Commission sur le projet de budget pour l'exercice 1972 s'est déroulé dans une atmosphère pesante en raison de la grave inquiétude que soulèvent les difficultés financières pressantes de l'Organisation. Cela s'est reflété dans la préoccupation de certaines délégations de voir adopter des mesures d'austérité et dans le souci d'autres délégations d'assurer que l'Organisation serait à

même de satisfaire les besoins des pays en voie de développement dans l'esprit de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

2. Comme on le dit dans le rapport :

"... en dépit des diverses possibilités qui avaient été portées à l'attention des Etats Membres, aucun progrès sensible n'avait été enregistré vers une solution rapide des deux problèmes connexes : le déficit cumulatif et la détérioration régulière de la situation de trésorerie."
[A/8531/Add.2, par. 16.]

3. Cependant, la Commission a approuvé, pour l'exercice 1972, un budget d'un montant total de 214 374 410 dollars et un montant estimatif de 35 921 650 dollars pour les recettes. L'Organisation s'est néanmoins fixé pour but une réduction globale d'environ 1 250 000 dollars des frais de documentation; si cet objectif est atteint, les prévisions budgétaires seront ramenées à 213 124 410 dollars.

4. Pour donner suite à ses décisions, la Cinquième Commission a recommandé quelque 14 projets de résolution à l'Assemblée générale pour adoption. Avant de passer à l'examen de ces projets de résolution, je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur un certain nombre de décisions prises par la Commission et qui figurent aux paragraphes 23, 50, 88, 149 et 150 du rapport A/8531/Add.1 et au paragraphe 12 du document A/8531/Add.2.

5. Les 14 projets de résolution recommandés à l'Assemblée générale pour adoption couvrent toutes les activités de l'Organisation — quelque 23 chapitres — et les projets de résolution appropriés visant à donner effet aux décisions de l'Assemblée au niveau budgétaire figurent dans les deux documents dont nous sommes saisis et qui portent sur les deuxième et troisième parties du rapport de la Cinquième Commission concernant le point 76 de l'ordre du jour. Les 10 premiers projets de résolution figurent au paragraphe 151 du document A/8531/Add.1. Les quatre autres projets de résolution apparaissent au paragraphe 28 du document A/8531/Add.2.

6. Comme un grand nombre de ces projets de résolution feront probablement l'objet d'un vote par division, je ne retarderai pas nos délibérations en répétant le titre de chacun des points examinés.

7. J'ai l'honneur, au nom de la Cinquième Commission, de soumettre cette dernière question très importante à la décision de l'Assemblée.

Conformément à l'article 68 du règlement intérieur, il est décidé de ne pas discuter les rapports de la Cinquième Commission.

* Reprise des débats de la 1997^{ème} séance.

8. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui désirent expliquer leur vote avant le vote sur tous les projets de résolution figurant dans les deuxième et troisième parties des rapports de la Commission. Après que tous les votes auront été émis, les représentants qui voudront expliquer leur vote à ce moment-la pourront le faire.

9. **M. DERWINSKI** (Etats-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais expliquer le vote que la délégation des Etats-Unis va émettre sur le projet de budget des Nations Unies pour l'année 1972.

10. Tout d'abord, nous tenons à faire quelques observations sur une question liée au budget et au sujet de laquelle beaucoup de représentants nous ont demandé des renseignements. Il s'agit de l'intention annoncée par les Etats-Unis de chercher à réduire le plus tôt possible le pourcentage de leur contribution par rapport à son niveau actuel et de le ramener à 25 p. 100.

11. Une commission présidentielle dirigée par l'ambassadeur Henry Cabot Lodge a signalé en avril dernier qu'au fur et à mesure que de nouveaux Etats Membres seront admis à l'Organisation des Nations Unies leur contribution au budget ordinaire devraient amener une nouvelle répartition des charges financières fixées sur le barème des contributions. Elle a recommandé que les Etats-Unis, tout en maintenant le niveau de leur contribution financière à l'ensemble de la famille des Nations Unies, cherchent, au cours des quelques années à venir, à réduire le pourcentage actuel de leur contribution pour que, en fin de compte, leur quote-part ne dépasse pas 25 p. 100. Nous avons décidé que la recommandation de la Commission Lodge représentait un objectif valable pour les Etats-Unis, et que nous devons chercher à l'atteindre aussi rapidement que possible et, espérons-le, dans le cadre de l'admission de nouveaux Membres.

12. Nous pensons que ramener à 25 p. 100 le pourcentage de la contribution des Etats-Unis serait avantageux pour les Nations Unies parce que l'Organisation ne doit pas trop dépendre de la contribution d'un seul Membre. Nous ne croyons pas qu'il soit politiquement souhaitable pour une organisation d'Etats souverains et juridiquement égaux, qui approche de l'universalité, d'établir une distinction entre le pouvoir de vote de ses membres et leur contribution financière comme c'est le cas actuellement.

13. Je voudrais maintenant passer aux prévisions budgétaires. Le niveau des dépenses prévues pour 1972 qui se montent à environ 213,1 millions de dollars représente une augmentation de quelque 21 millions de dollars par rapport au niveau des crédits alloués à l'origine pour 1971. Cependant, nous constatons que l'augmentation — environ 11 p. 100 — n'est pas aussi importante qu'elle l'était l'an dernier, où elle s'élevait à 14,3 p. 100. Nous pensons que cette réduction du taux d'augmentation représente un effort du Secrétaire général, et surtout du Contrôleur et de ses collaborateurs pour limiter les demandes budgétaires pour 1972 à ce qu'ils considèrent comme étant essentiel à la réalisation d'opérations hautement prioritaires. Nous ne prétendons pas être satisfaits des résultats de cet effort mais nous estimons qu'ils constituent un pas dans la bonne direction.

14. Nous croyons qu'au moment de voter le budget des Nations Unies les gouvernements ont tendance à accorder trop d'importance au niveau en dollars de ce budget et à ne pas tenir compte d'autres aspects importants du problème. Ce qui est important c'est moins le niveau du budget que ce qu'il révèle de la manière dont l'Organisation est gérée et administrée.

15. Par exemple, le chapitre 3 du budget, qui porte sur les traitements et salaires, fait apparaître plusieurs éléments importants. Tout d'abord, il est prévu non seulement une augmentation importante des postes permanents, mais aussi de grandes augmentations dans l'utilisation de services temporaires, de consultants et d'experts. Il se peut que l'Organisation doive, aujourd'hui plus que dans le passé, recourir à des services temporaires, à des consultants et à des experts plutôt qu'à des postes permanents. Cependant, nous ne pouvons accepter une aussi forte augmentation de tous ces éléments en même temps, surtout au moment où les Nations Unies traversent une crise financière. A la Cinquième Commission, la délégation des Etats-Unis a proposé une diminution importante de quelque 900 000 dollars des crédits prévus pour les services temporaires, les consultants et les experts. Nous regrettons que cela n'ait pas été accepté par la Commission.

16. Avec ses dispositions pour une augmentation des effectifs du Secrétariat en 1972, le chapitre 3 appelle également l'attention sur plusieurs autres points. Il y a la question de savoir si tous les nombreux programmes lancés par l'Organisation il y a des années sont aujourd'hui d'une importance suffisante pour justifier l'utilisation persistante des ressources de l'Organisation. Nous pensons que le Secrétaire général devrait revoir chacun des programmes en cours et, s'il y a lieu, indiquer aux gouvernements les activités qui n'ont plus de place prioritaire par rapport à d'autres, nouvelles et plus importantes.

17. Il y a aussi la question de la productivité et de l'efficacité du personnel actuel. Nous savons tous qu'une très grande partie du personnel des Nations Unies est hautement qualifiée. Cependant, il est malheureusement vrai qu'un certain nombre de personnes employées par les Nations Unies n'ont pas la compétence ou la formation requise pour remplir des fonctions à un niveau très élevé et cela conduit au recrutement de personnel supplémentaire afin que le travail soit accompli. Un certain nombre de gouvernements qui ont critiqué la taille du Secrétariat joueraient un rôle plus utile s'ils s'assuraient que les candidats qu'ils proposent au Secrétariat sont pleinement qualifiés. Il est de la plus haute importance que les Nations Unies n'obtiennent de tous les Etats Membres que les services de personnes hautement compétentes, qui serviront les intérêts des Nations Unies et ne seront pas indûment influencées par leur propre gouvernement ou par d'autres.

18. Au chapitre 7 du budget figure une question qui devrait, à notre avis, être nettement améliorée. Actuellement, les Nations Unies sont en train ou sur le point de construire de nouveaux bâtiments à Genève, à Santiago du Chili, à Addis-Abeba et à Bangkok. Par suite de la construction simultanée de ces bâtiments dans plusieurs endroits, il y a eu une augmentation importante du chapitre 7 qui a évidemment eu un effet anormal sur le budget. Nous pensons qu'il est particulièrement difficile

d'accepter un programme de construction de cette importance alors que l'Organisation est pratiquement en faillite.

19. Le titre VI du budget est une source de grave préoccupation pour nous, et là, la responsabilité en incombe nettement aux gouvernements. Cette année, un montant de 1,8 million de dollars a été ajouté arbitrairement au titre VI. Nous continuons de nous opposer vivement à de telles augmentations dans le cadre du titre VI, notamment en raison des difficultés qu'a posées le financement de ce titre et de la nécessité d'éviter ces difficultés si l'on veut éviter que la stabilité financière de l'Organisation ne continue de se dégrader. Nous pensons qu'on pourrait résoudre la question en éliminant le titre VI du budget et en répartissant les éléments ailleurs, tant à l'intérieur qu'en dehors du budget.

20. Nous espérons que les autres délégations comprennent avec quelle inquiétude nous considérons l'accroissement du titre VI du budget pour 1972. Comme nous le déclarons depuis de nombreuses années, les programmes d'assistance technique des Nations Unies devraient être financés par des contributions volontaires. L'Assemblée générale comprendra, j'en suis certain, que les Etats-Unis ne peuvent accepter indéfiniment une situation qui les oblige à accroître leur contribution en dollars alors que l'Union soviétique et certains autres Etats continuent de profiter d'un avantage unilatéral en effectuant leurs versements dans des monnaies non convertibles.

21. Ma dernière observation sur cette partie du budget a trait aux importantes dépenses prévues pour les réunions et la documentation. Nous estimons que l'on prévoit trop de réunions à une époque de l'année où le programme des séances est déjà très chargé, alors que ces réunions pourraient avoir lieu à des périodes creuses. Il semble que l'on cherche surtout à satisfaire les délégués sans tenir compte des besoins d'économie. Nous pensons aussi qu'un certain nombre de comités se réunissent de-ci de-là, de par le monde, et dépensent ainsi des sommes importantes pour de bien maigres résultats.

22. Pendant longtemps, nos gouvernements se sont amèrement plaints de ne pouvoir faire face à l'énorme quantité de documents publiés chaque année; mais on a peu fait pour y remédier. L'an dernier, la délégation des Etats-Unis a proposé une diminution globale d'un million de dollars du budget de documentation afin de réduire quelque peu le volume de cette dernière; mais sa proposition n'a pas été acceptée. Nous voyons avec plaisir que la Cinquième Commission a pris cette année la décision de diminuer l'ensemble du budget de 1,25 million de dollars afin de réduire le volume de la documentation.

23. Mes propos montrent pourquoi nous avons de sérieuses réserves tant à propos du niveau qu'à propos de la nature des prévisions budgétaires pour 1972. Le budget nous préoccupe beaucoup car il est très lié au déficit financier que connaît notre organisation.

24. Un examen du bilan de l'Organisation des Nations Unies montre qu'à la fin du mois dernier les contributions impayées se montaient à environ 220 millions de dollars. Pour le budget ordinaire seul, les contributions non versées dépassaient 87 millions de dollars. Le Contrôleur a prévenu

la Cinquième Commission qu'à la fin de cette année-ci environ 65,2 millions de dollars de contributions non payées resteront inscrits sur les livres. Il n'est pas certain que, de cette somme, plus de 13,4 millions de dollars seront finalement versés. Il nous a dit qu'au 31 décembre 1972 les arriérés atteindraient, à son avis, 70 millions de dollars environ, dont 14 millions, tout au plus, pourraient être encaissés. L'importance de ces chiffres devrait dissiper tout doute quant à la gravité de la situation financière des Nations Unies.

25. Quelles sont les causes de cette difficile situation ? L'un des éléments de cette situation vient de ce que de nombreux gouvernements ne paient pas leur contribution annuelle l'année où elle vient à échéance. A mon avis, cela ne devrait pas être un obstacle insurmontable et tous les gouvernements devraient faire un effort sérieux pour payer leur contribution dès que possible.

26. Mais la cause essentielle de la situation financière critique est le refus de certains gouvernements de verser des contributions qui leur ont été demandées par l'Assemblée générale. Plusieurs pays, notamment les membres du bloc soviétique et la France, ont refusé de payer les contributions relatives aux opérations de maintien de la paix imposées pour le Congo et les opérations de la Force d'urgence des Nations Unies. Ils ont également refusé de payer leur part de certains autres chapitres du budget annuel tels que, par exemple, l'amortissement de l'emprunt des Nations Unies. Ces arriérés échus depuis si longtemps se montent à plus de 140 millions de dollars, soit près des deux tiers des contributions totales non payées.

27. Il est évident que, si toutes les sommes dues étaient versées, la situation financière des Nations Unies serait stabilisée et le problème du déficit croissant serait supprimé. Le cœur du problème du déficit passé et futur se trouve donc dans toutes les causes que je viens d'énumérer. Ma délégation estime qu'il faut trouver un moyen de nous attaquer avec efficacité aux racines mêmes du problème.

28. Plusieurs Etats Membres ont déjà versé des contributions volontaires assez importantes, dans le but d'assurer la solvabilité de l'Organisation. Cependant, si nous voulons sauver les Nations Unies de la faillite, il faut que d'autres Etats Membres participent à cet effort. Une responsabilité très lourde pèse sur les Etats qui ont contribué à la création de ce déficit.

29. J'en viens maintenant au rapport qui existe entre le déficit et le niveau du budget de 1972. Il est bien évident qu'une réduction du budget ne permettra pas de résoudre directement le problème du déficit. Cependant, nous ne voyons pas comment, alors que l'Organisation se trouve dans une situation telle qu'elle envisage la possibilité de ne pouvoir payer les salaires du personnel l'an prochain, les gouvernements responsables peuvent adopter l'attitude sereine de tous les jours à l'égard du projet de budget, comme s'il n'existait aucun problème financier. Nous avons été particulièrement découragés lors des réunions de la Cinquième Commission, cette année, de voir les discussions s'attarder sur des questions telles que l'accroissement du budget des services d'information publique, alors que l'on n'a rien prévu pour assurer à l'Organisation les liquidités nécessaires à la poursuite de ces activités l'an prochain.

Certes, M. Hambro a fait de grands efforts pour obtenir l'aide de tous les Etats Membres dans la recherche d'une solution d'ensemble au problème du déficit. Bien que les principaux contributeurs se soient réunis pour tenter de trouver une formule satisfaisante, rien n'indiquait, la semaine dernière, que la plupart des Etats Membres envisageaient d'affronter ce problème.

30. Le 17 décembre 1971, le Contrôleur des Nations Unies s'est présenté devant la Cinquième Commission pour insister une fois encore sur le caractère désespéré de la situation financière de l'Organisation¹. Il a proposé, pour compenser le déficit de 1972 - de 3,9 millions de dollars, dû au non-paiement par certains gouvernements de leur contribution - que, d'abord, l'Assemblée décide de créditer le Fonds de roulement de la somme de 1,8 million de dollars excédentaires de l'exercice de 1970 et, ensuite, que le Secrétaire général prévoie d'économiser 2,1 millions de dollars en 1972. C'est là une première mesure que le Secrétaire général devrait prendre pour régler cette question; mais, en toute honnêteté, nous estimons qu'il ne s'agit là que d'un simple geste, insuffisant pour atteindre l'objectif envisagé. En outre, la proposition d'utiliser les excédents de 1970 aboutit à transférer à tous les Etats Membres la charge qui résulte du refus de certains gouvernements de payer leurs dettes, et nous n'avons pas été surpris de voir que cette proposition n'a pas reçu l'appui de la Cinquième Commission. A notre avis, aussi longtemps que le problème du déficit ne sera pas résolu grâce à la coopération indispensable des Etats qui n'ont pas versé leur contribution, la seule manière de régler la question sera de limiter les dépenses de l'Organisation au niveau des contributions effectivement perçues.

31. Nous appuyons la proposition du Président fondée sur la suggestion de M. Hambro de créer un groupe de travail qui se réunirait l'année prochaine pour trouver une solution au problème. Bien entendu, nous participerons et nous coopérerons totalement à cet effort.

32. Pour les raisons que je viens d'exposer, la délégation des Etats-Unis ne peut pas approuver le budget de dépenses proposé pour 1972 et s'abstiendra lors du vote sur les parties A et C du projet de résolution XI traitant des allocations de crédits pour 1972 et de leur financement.

33. Puis-je ajouter que, à un moment où nous allons voir un nouveau secrétaire général assumer la responsabilité de diriger notre organisation, nous ressentons la nécessité d'insister une fois de plus sur l'engagement que tous les Etats Membres ont pris de travailler au progrès et à l'efficacité des Nations Unies. Le Gouvernement des Etats-Unis et, plus encore, le peuple des Etats-Unis, veulent une Organisation des Nations Unies forte, viable et efficace. Nous devons reconnaître que les Nations Unies ne sauraient être un organisme fort, viable et efficace si elles sont en faillite. Au risque de nous attarder trop longuement sur cette question, nous prétendons que, si les Etats Membres qui, en paroles, proclament leur appui aux Nations Unies et à leur Charte apportaient plutôt un appui financier à la mesure de leurs responsabilités, une solution à ces problèmes serait enfin trouvée.

¹ Cette déclaration a été faite à la 1487ème séance de la Cinquième Commission, dont les comptes rendus officiels paraissent sous forme analytique.

34. M. NAUDY (France) : La délégation française désirerait expliquer sa position au sujet du vote touchant les prévisions budgétaires de l'Organisation pour 1972. La délégation française confirme aujourd'hui les réserves qu'elle a précédemment exprimées devant la Cinquième Commission à propos de certaines ouvertures de crédits budgétaires qui ont été adoptées par celle-ci. La délégation française est préoccupée par l'augmentation ininterrompue des dépenses de personnel et de certains frais d'administration. Elle est persuadée que la gestion de l'Organisation pourrait être assurée d'une façon plus économique; surtout elle ne saurait admettre l'inscription au budget ordinaire de dépenses qui n'ont aucun caractère obligatoire et ont, de surcroît, été engagées en violation des dispositions de la Charte, comme celles qui figurent maintenant à l'article III du chapitre 20 nouveau du budget.

35. D'autre part, l'accroissement exagéré des dépenses inscrites aux chapitres 12 nouveau et 13 la renforce dans l'opinion très réservée qu'elle nourrit à l'égard du financement des programmes d'assistance technique sur budget ordinaire. Elle estime enfin d'une manière générale que le taux de croissance du budget de l'Organisation est tel qu'il ne pourrait sans danger être maintenu au même niveau les prochaines années.

36. Cependant, la délégation française ne méconnaît pas les difficultés financières de l'Organisation. Elle apprécie également certains efforts déployés par le Secrétariat, en particulier par les services du Contrôleur et du budget afin de réduire, dans la mesure des possibilités qui leur sont laissées, les prévisions de dépenses ou d'évaluer le montant des ouvertures de crédits correspondantes d'une manière plus rigoureuse que par le passé.

37. Pour tenir compte de ces différents éléments, les uns négatifs, les autres positifs, la délégation française s'abstiendra lors du vote sur l'ensemble du budget.

38. M. TARASSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : A propos du vote qui va avoir lieu sur le projet de budget de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice 1972, la délégation soviétique juge nécessaire de déclarer qu'elle est profondément mécontente des activités financières de l'ONU. Ce mécontentement a été exprimé à la Cinquième Commission par nombre d'autres délégations. Depuis plusieurs années déjà, le budget de l'Organisation des Nations Unies ne cesse d'augmenter. On voit sans cesse croître les dépenses destinées à l'entretien de l'appareil bureaucratique. La rationalisation des activités budgétaires et administratives s'effectue avec une lenteur inadmissible. Pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, le budget a dépassé 200 millions de dollars pour atteindre la somme de 213 millions de dollars, ce qui impose aux Etats un fardeau financier accru.

39. La délégation soviétique est profondément convaincue qu'une augmentation aussi sensible du budget ne s'impose pas, d'autant plus qu'elle ne servira ni à des mesures utiles ni à des activités en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationales, but principal de l'Organisation des Nations Unies, ce qui répondrait à l'intérêt de tous les peuples; en réalité, cette augmentation permettra d'entretenir le personnel pléthorique au Secrétariat, d'y créer des

services supplémentaires qui feront double emploi et de financer toutes sortes de programmes sans aucun rapport avec le budget ordinaire.

40. Comme les années précédentes, la plus grande partie de ces crédits supplémentaires servira à gonfler encore davantage les effectifs du Secrétariat. Au lieu de simplifier la lourde structure actuelle et de répartir rationnellement les fonctionnaires dont les fonctions ont été réduites en les affectant à d'autres postes, au lieu de prendre des mesures concrètes pour accroître l'efficacité et la productivité du personnel, on nous demande une fois de plus d'augmenter sensiblement le personnel titularisé et temporaire, de relever le niveau des postes, et plus encore qu'auparavant, de faire appel à des consultants aux traitements très élevés.

41. Certains s'efforcent de faire endosser la responsabilité de cet état de choses au Secrétaire général. Cependant, on sait que toutes les affaires administratives et financières du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies se trouvent entre les mains de fonctionnaires anglais et américains haut placés ou de personnes qui leur sont proches. C'est donc à eux qu'incombe la responsabilité essentielle de cette situation anormale en ce qui concerne les activités administratives et financières de l'Organisation. Il y a deux ans, on a créé au Secrétariat un service de gestion administrative dirigé par un ressortissant des Etats-Unis, M. Ryan. La tâche essentielle de ce service consistait, comme on le sait, à identifier les services aux coefficients d'activité insuffisants ainsi que les cas de double emploi, et à faire des recommandations en vue d'augmenter l'efficacité du personnel existant. Cependant, ce service a déçu les espoirs que l'on avait placés en lui, et il n'a pas atteint son objectif qui était de rationaliser l'appareil existant et d'accroître sa productivité, ce qui aurait logiquement permis de réduire les dépenses de personnel. Au contraire, il a contribué à gonfler encore davantage les effectifs. Dans l'ensemble, les dépenses afférentes à ce service de même que les incidences financières des recommandations qu'il a formulées quant à l'augmentation des effectifs dans le budget de 1972 ont déjà coûté aux Etats Membres de l'ONU plus de 5 millions de dollars.

42. A propos des crédits affectés au personnel, force est de constater que malgré les instructions données maintes fois par l'Assemblée générale sur la nécessité de procéder le plus rapidement possible à une répartition géographique équitable du personnel du Secrétariat, la situation à cet égard demeure peu satisfaisante. En fait, toute une série de pays sous-représentés, au nombre desquels se trouve l'Union soviétique, doivent supporter d'importantes dépenses budgétaires supplémentaires disproportionnées pour payer le personnel venu d'un grand nombre de pays occidentaux surreprésentés, alors que le quota minimum de l'Union soviétique n'est toujours pas rempli.

43. La délégation soviétique constate avec regret que, malgré les objections catégoriques soulevées par de nombreuses délégations à la Cinquième Commission, le projet de budget pour 1972 prévoit à nouveau des crédits destinés à financer des opérations illégales contraires à la Charte, telles que le versement d'intérêts et l'amortissement des obligations des Nations Unies, les activités de ce que l'on appelle la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée, et enfin, l'entretien du cimetière

commémoratif de Corée. Une fois de plus, la délégation soviétique proteste énergiquement contre l'inscription au budget de dépenses occasionnées par ces opérations illégales, et elle estime qu'il convient de les éliminer une fois pour toutes du budget ordinaire de l'Organisation.

44. Il nous paraît également injustifié de financer les opérations d'assistance technique sur le budget de l'Organisation des Nations Unies. On sait que, conformément aux accords et traités en vigueur, l'Union soviétique accorde une assistance économique et technique au développement à plus de 40 pays en voie de développement, de même qu'elle verse à titre bénévole des sommes importantes pour la réalisation des programmes d'assistance technique des Nations Unies. Nos objections et notre vote contre les chapitres 13 et 14 du projet de budget ne découlent donc pas de ce que nous nions l'importance de l'assistance technique, mais d'une attitude de principe, du désir de voir respecter la Charte des Nations Unies qui prévoit que le budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies couvre les dépenses d'administration. Nous estimons que le financement de l'assistance technique doit se faire exclusivement sur une base bénévole. Comme par le passé, l'Union soviétique versera en monnaie nationale sa part des dépenses prévues au titre VI du projet de budget.

45. En outre, le budget de 1972 prévoit l'ouverture de crédits considérables pour faire face aux dépenses supplémentaires dues à l'inflation et à la réévaluation des monnaies des pays occidentaux. Il est bien évident que la crise monétaire que connaît le monde capitaliste exerce une influence très négative sur le budget de l'Organisation des Nations Unies en lui imposant des dépenses supplémentaires considérables. Mais il est permis de se demander pourquoi tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pour rien dans la naissance de cette crise doivent puiser dans leurs ressources nationales pour financer ces dépenses. A notre avis, il est indispensable d'examiner avec soin les moyens de protéger le budget de l'Organisation des Nations Unies des effets négatifs de cette crise persistante.

46. Etant donné que le budget de 1972 prévoit un grand nombre de dépenses excessives et injustifiées contre lesquelles l'Union soviétique s'est déjà élevée et qu'il continue de prévoir des crédits destinés aux opérations illégales et contraires à la Charte qu'elle a déjà relevées, la délégation soviétique votera contre l'approbation du projet de budget pour 1972.

47. En ce qui concerne le projet de résolution sur les dépenses imprévues et extraordinaires pour l'exercice 1972, nous nous élevons catégoriquement contre les dispositions de ce projet qui donne au Secrétaire général le droit de trancher à lui seul certaines questions concernant le financement de mesures ayant trait au maintien de la paix et de la sécurité internationales. On sait que, selon la Charte, le droit de trancher les questions liées au financement des activités de l'ONU pour le maintien de la paix appartient exclusivement au Conseil de sécurité. Pour ces raisons et en se fondant sur des considérations de principe la délégation soviétique votera contre ce projet de résolution.

48. A propos de la note du Président de l'Assemblée générale, M. Malik, contenue dans le document A/8635

concernant la création d'un groupe de travail ou d'un comité *ad hoc* chargé d'examiner la situation financière de l'Organisation, la délégation soviétique juge nécessaire de faire les remarques suivantes.

49. On sait que le Président de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale, M. Hambro, avait pris une initiative positive à cet égard. Toutefois, une activité très dynamique à l'origine a malheureusement pris fin peu à peu. La mission soviétique s'est adressée maintes fois à M. Hambro, lui demandant instamment de convoquer une réunion des principaux contributeurs au budget de l'Organisation des Nations Unies avec la participation, bien entendu, des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Cependant, cette réunion — on ne sait pourquoi — n'a pas eu lieu. Elle aurait pourtant permis de faire une nouvelle tentative en vue d'adopter des mesures positives propres à régler la situation financière de l'ONU.

50. Dès sa dix-neuvième session, en 1965, l'Assemblée générale, après avoir étudié de près la question de la situation financière de l'Organisation, était parvenue à un accord général sur les méthodes et les moyens permettant d'éliminer les difficultés financières. Il avait alors été décidé de combler le déficit au moyen de contributions volontaires de tous les Etats, cette décision émanant du Comité des Quatorze. La délégation soviétique estimait — et estime toujours — que l'accord intervenu à la dix-neuvième session représente la meilleure méthode pour résoudre la question des difficultés financières de l'ONU, et que cette méthode devrait être mise en application. En outre, on sait que l'Union soviétique a déclaré plus d'une fois à ce sujet qu'elle était disposée à verser sa part de contributions volontaires pour combler le déficit, fixée, selon la décision du Comité des Quatorze, à 31,9 millions de dollars, à condition bien entendu que tous les autres pays, y compris les Etats-Unis, en fassent autant. Cependant, les Etats-Unis se sont obstinément refusés à remplir leurs obligations découlant du consensus de l'Assemblée générale et à verser leurs contributions volontaires.

51. Nous pensons que l'accord général de 1965 et les conclusions du Comité des Quatorze demeurent entièrement valables aujourd'hui. Cependant, la délégation soviétique ne s'élèvera pas contre la proposition du Président de l'Assemblée générale de créer un groupe de travail ou un comité *ad hoc* de 15 membres chargé d'étudier tous les faits ainsi que les solutions qui ont été ou viendraient à être suggérées et d'examiner la possibilité de mettre au point des propositions concrètes pour la prochaine session de l'Assemblée, c'est-à-dire pour remplir les fonctions prévues au paragraphe 2 du document A/8635.

52. Nous partons bien entendu du principe que ce groupe ou comité ne prendra aucune décision et concentrera ses efforts sur l'élaboration de recommandations acceptables, et qu'il s'acquittera de sa tâche sur la base d'un consensus. Cela étant entendu, l'Union soviétique est prête à participer aux activités de ce groupe ou comité en apportant sa collaboration fructueuse pour chercher une solution à ce problème.

53. Sir Colin CROWE (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais expliquer le vote de ma délégation sur les prévisions budgétaires pour 1972.

54. Nous reconnaissons que le chiffre total d'un peu plus de 213 millions de dollars représente une augmentation de 10,5 p. 100 par rapport aux crédits inutilement prévus pour 1971 et si les crédits supplémentaires approuvés pour l'année en cours sont pris en considération, le pourcentage de l'augmentation proposée pour 1972 est inférieur à 10 p. 100. Nous reconnaissons également qu'il y a, dans les prévisions de 1972, des postes tels que les dépenses supplémentaires en matière linguistique et les frais entraînés par la réévaluation des monnaies, qui entraînent inévitablement des augmentations. Néanmoins, le total proposé maintenant masque, selon nous, un certain nombre de faits troublants.

55. Il n'a été possible de maintenir le chiffre à ce niveau légèrement supérieur à 213 millions de dollars qu'en tenant compte de 3 millions de dollars prévus pour des travaux de construction au Siège de New York, puisque les travaux n'ont pas eu lieu cette année et qu'ils n'auront pas lieu en 1972. Ce n'est pas là une véritable mesure d'économie. Ce n'est que différer le problème difficile du financement des nouveaux locaux dont l'Organisation a besoin comme chacun le reconnaît.

56. De plus, le projet de budget de 1972 prévoit 1 800 000 dollars pour les services consultatifs régionaux. Ma délégation est prête à accepter que l'on garde dans le budget ordinaire de l'an prochain une somme limitée pour l'assistance technique, mais elle nous paraît devoir servir à des projets expérimentaux pilotes. Lorsque les projets d'assistance technique atteignent une telle importance, nous estimons qu'ils doivent être financés au moyen de contributions volontaires par le Programme des Nations Unies pour le développement, et notre contribution importante à ce programme a été l'expression de cette attitude. Nous nous opposons à la création d'une nouvelle partie du budget prévoyant une nette augmentation des dépenses destinées aux services consultatifs régionaux. L'inscription de crédits d'assistance technique d'une telle ampleur au budget ordinaire pourrait affecter à l'avenir notre attitude à l'égard des contributions volontaires au Programme des Nations Unies pour le développement.

57. Surtout, ma délégation s'inquiète de ce que cette assemblée n'ait pu faire face aux problèmes financiers de l'Organisation. C'est là l'essentiel du problème du déficit actuel. Il y a un problème aigu et de plus en plus grave de liquidités. Le lien direct entre ces deux problèmes ne saurait être méconnu si l'on veut que les Nations Unies survivent et gardent leur efficacité. Or, on envisage pour 1972 un programme qui coûtera, selon les estimations, un peu plus de 213 millions de dollars, alors que nous savons que les contributions qui seront versées n'atteindront pas ce niveau. Ma délégation ne croit pas que ce soit là une bonne façon de procéder, et, par conséquent, nous n'avons pu appuyer cette proposition.

58. Pour ces raisons, ma délégation s'abstiendra sur l'ensemble du projet de budget.

59. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant se prononcer sur les recommandations de la Cinquième Commission figurant dans la deuxième partie de son rapport [A/8531/Add.1].

60. J'invite les membres de l'Assemblée à porter leur attention sur la recommandation qui figure au paragraphe 23 de ce rapport. Puis-je considérer que l'Assemblée en prend note ?

Il en est ainsi décidé.

61. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Nous passons maintenant à la recommandation de la Cinquième Commission qui figure au paragraphe 50 de son rapport. Si je n'entends pas d'objection, je considérerai que l'Assemblée en prend note.

Il en est ainsi décidé.

62. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Nous passons maintenant au paragraphe 88 du rapport de la Cinquième Commission. Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note de la recommandation de la Cinquième Commission qui figure dans ledit paragraphe ?

Il en est ainsi décidé.

63. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : J'invite maintenant les membres de l'Assemblée à porter leur attention sur les recommandations qui figurent aux paragraphes 149 et 150 du rapport de la Cinquième Commission. Puis-je considérer que l'Assemblée en prend note ?

Il en est ainsi décidé.

64. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant voter sur les projets de résolution que lui recommande la Cinquième Commission au paragraphe 151 de son rapport. Je mets aux voix le projet de résolution I.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, Rwanda, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cuba, Tchécoslovaquie, Hongrie, Mongolie, République démocratique populaire du Yémen, Pologne,

Roumanie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

S'abstiennent : Afghanistan, Gabon.

Par 107 voix contre 11, avec 2 abstentions, le projet de résolution I est adopté [résolution 2889 (XXVI)].

65. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée va maintenant voter sur le projet de résolution II.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Chypre, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, Rwanda, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Mongolie, Pologne, Roumanie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

S'abstiennent : Mali.

Par 107 voix contre 9, avec une abstention, le projet de résolution II est adopté [résolution 2890 (XXVI)].

66. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je mets aux voix le projet de résolution III.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Chypre, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay,

République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : néant.

S'abstiennent : Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, El Salvador, Hongrie, Mongolie, Pologne, Roumanie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 110 voix contre zéro avec 10 abstentions, le projet de résolution III est adopté [résolution 2891 (XXVI)].

67. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je mets aux voix le projet de résolution IV.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Chypre, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : néant.

S'abstiennent : Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, El Salvador, Hongrie, Mongolie, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 112 voix contre zéro, avec 9 abstentions, le projet de résolution IV est adopté [résolution 2892 (XXVI)].

68. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je mets aux voix maintenant le projet de résolution V.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Bulgarie,

Birmanie, Burundi, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Chypre, Tchécoslovaquie, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Hongrie, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Oman, Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : néant.

S'abstiennent : Malawi, Etats-Unis d'Amérique.

Par 120 voix contre zéro, avec 2 abstentions, le projet de résolution V est adopté [résolution 2893 (XXVI)].

69. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je mets aux voix le projet de résolution VI.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Chypre, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, Roumanie, Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : néant.

S'abstiennent : Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Mongolie,

Pologne, Soudan², République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 112 voix contre zéro, avec 9 abstentions, le projet de résolution VI est adopté [résolution 2894 (XXVI)].

70. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je mets maintenant aux voix le projet de résolution VII.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Philippines, Portugal, Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Chili, Cuba, Tchécoslovaquie, Guinée équatoriale, Hongrie, Koweït, Mongolie, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Haute-Volta, Yémen.

S'abstiennent : Algérie, Birmanie, France, Guinée, République arabe libyenne, Qatar, Roumanie, Soudan, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie.

Par 93 voix contre 16, avec 10 abstentions, le projet de résolution VII est adopté [résolution 2895 (XXVI)].

71. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je mets maintenant aux voix le projet de résolution VIII.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Autriche, Barbade, Bhoutan, Bolivie, Birmanie, Burundi, Cameroun, Ceylan, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Danemark, République Dominicaine, Egypte, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, Gambie, Grèce, Guatemala, Guinée, Haïti, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Jordanie, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, Roumanie,

Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Souaziland, République arabe syrienne, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zambie.

Votent contre : Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, France, Ghana, Irlande, Israël, Italie, Pays-Bas, Portugal, Afrique du Sud, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta.

S'abstiennent : Australie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchad, Cuba, Tchécoslovaquie, Dahomey, Equateur, El Salvador, Gabon, Guyane, Honduras, Hongrie, Japon, Kenya, Luxembourg, Malawi, Mongolie, Nouvelle-Zélande, République démocratique populaire du Yémen, Pologne, Somalie, Thaïlande, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Zaïre.

Par 75 voix contre 17, avec 26 abstentions, le projet de résolution VIII est adopté [résolution 2896 (XXVI)].

72. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous passons au vote sur le projet de résolution IX.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Finlande, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Madagascar, Malawi, Malaisie, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Qatar, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, République-Unie de Tanzanie, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Portugal.

S'abstiennent : Belgique, Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cuba, Tchécoslovaquie, France, Gabon, Guinée, Hongrie, Inde, Luxembourg, Mali, Mongolie, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Roumanie, Afrique du Sud, Tunisie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Par 96 voix contre une, avec 23 abstentions, le projet de résolution IX est adopté [résolution 2897 (XXVI)].

73. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous passons maintenant au projet de résolution X. Puis-je

² La délégation soudanaise a fait savoir ultérieurement au Secrétariat qu'elle désirait que son pays figure au nombre de ceux qui ont voté en faveur du projet de résolution.

considérer que l'Assemblée générale adopte le projet de résolution X ?

Le projet de résolution X est adopté [résolution 2898 (XXVI)].

74. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : J'invite maintenant les membres de l'Assemblée à passer à la troisième partie du rapport de la Cinquième Commission [A/8531/Add.2]. Le paragraphe 12 contient une recommandation de la Cinquième Commission. Puis-je considérer que l'Assemblée générale en prend note ?

Il en est ainsi décidé.

75. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Nous allons maintenant passer au vote sur les projets de résolution recommandés par la Cinquième Commission au paragraphe 29 de son rapport. Je mets aux voix le projet de résolution XI A.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Finlande, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, République-Unie de Tanzanie, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Albanie, Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Tchécoslovaquie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

S'abstiennent : Cuba, France, Portugal, Roumanie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

Par 106 voix contre 9, avec 7 abstentions, le projet de résolution XI A est adopté [résolution 2899 A (XXVI)].

76. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je mets aux voix le projet de résolution XI B.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Birmanie, Burundi, République socialiste

soviétique de Biélorussie, Cameroun, Canada, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Cuba, Chypre, Tchécoslovaquie, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Hongrie, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : néant.

Par 122 voix contre zéro, le projet de résolution XI B est adopté [résolution 2899 B (XXVI)].

77. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je mets aux voix le projet de résolution XI C.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : néant.

S'abstiennent : Albanie, Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cuba, Tchécoslovaquie, Hongrie, Mongolie, République démocratique populaire du Yémen, Pologne, Roumanie, République socialiste soviétique

d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Etats-Unis d'Amérique.

Par 110 voix contre zéro, avec 13 abstentions, le projet de résolution XI C est adopté [résolution 2899 C (XXVI)].

78. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous passons au projet de résolution XII.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Dahomey, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Islande, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : Albanie, Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cuba, Tchécoslovaquie, Hongrie, Mongolie, Pologne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

S'abstiennent : Portugal, Roumanie.

Par 112 voix contre 10, avec 2 abstentions, le projet de résolution XII est adopté [résolution 2900 (XXVI)].

79. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je mets aux voix le projet de résolution XIII.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Algérie, Argentine, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Birmanie, Burundi, Cameroun, Canada, République centrafricaine, Ceylan, Tchad, Chili, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Egypte, El Salvador, Guinée équatoriale, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Haïti, Honduras, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Côte d'Ivoire, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, République khmère, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Libéria, République arabe libyenne, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Maroc, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège,

Pakistan, Panama, Paraguay, République démocratique populaire du Yémen, Pérou, Philippines, Qatar, Rwanda, Arabie Saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Espagne, Soudan, Souaziland, Suède, République arabe syrienne, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ouganda, Emirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, République-Unie de Tanzanie, Etats-Unis d'Amérique, Haute-Volta, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

Votent contre : néant.

S'abstiennent : Albanie, Bulgarie, République socialiste soviétique de Biélorussie, Cuba, Tchécoslovaquie, Hongrie, Mongolie, Pologne, Portugal, Roumanie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques.

Par 111 voix contre zéro, avec 12 abstentions, le projet de résolution XIII est adopté [résolution 2901 (XXVI)].

80. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous passons, en dernier lieu, au projet de résolution XIV. Comme la Cinquième Commission a adopté ce projet de résolution à l'unanimité, s'il n'y a pas d'objection, je considérerai qu'il en est de même pour l'Assemblée générale.

Le projet de résolution XIV est adopté [résolution 2902 (XXVI)].

81. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant des Etats-Unis dans l'exercice de son droit de réponse.

82. M. PHILLIPS (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais exercer brièvement mon droit de réponse à la suite des observations faites tout à l'heure par le représentant de l'Union soviétique sur certaines des questions budgétaires dont nous nous sommes occupés.

83. En effet, le représentant de l'Union soviétique a accusé les Etats-Unis de n'avoir pas honoré les obligations découlant de ce que l'on a appelé le consensus de 1965. Je rejette catégoriquement cette accusation.

84. Les Etats-Unis ont déclaré à maintes reprises, et tout récemment encore, au représentant de l'Union soviétique qu'ils étaient disposés à coopérer à tout effort sérieux destiné à résoudre dans son ensemble la crise financière que connaît actuellement l'Organisation. L'allusion du représentant de l'Union soviétique à un déficit de l'ordre de 32 millions de dollars manque totalement de réalisme et ne donne aucune idée de la gravité de cette crise. Quiconque a suivi le problème dans le détail sait que le chiffre qu'il a cité était une estimation très basse donnée à l'époque de ce que l'on a appelé le consensus de 1965. Attaquer le problème en partant de l'hypothèse qu'il ne comporte rien de plus, ce n'est pas seulement manquer du sens des réalités, c'est également présenter une argumentation trompeuse.

85. Le représentant de l'Union soviétique a cru bon de désigner nommément un membre du Secrétariat, un Américain éminent en l'occurrence, qui a fait un travail brillant,

dans les conditions les plus difficiles, afin de présenter au Secrétaire général la nature et la portée des problèmes que connaît l'Organisation. En échange de ses efforts, il a été attaqué du haut de cette tribune par le représentant d'un gouvernement, lequel savait pertinemment qu'il ne pouvait pas venir ici se défendre. Cela nous paraît être un comportement injustifié de la part du représentant d'un gouvernement à l'égard d'un fonctionnaire du Secrétariat.

86. Et, pour finir, je dirai simplement ceci : que ceux qui ont entraîné l'Organisation dans cette crise financière en assument l'entière responsabilité sans essayer de se cacher derrière des faits inexacts et des prévisions peu conformes à la réalité.

87. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Union soviétique dans l'exercice de son droit de réponse.

88. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : A la suite de la déclaration que nous venons d'entendre, je voudrais donner un renseignement.

89. L'Union soviétique a déclaré officiellement qu'elle était prête à participer à la solution de la crise ou des difficultés financières de l'Organisation des Nations Unies. Des consultations ont eu lieu entre les membres permanents du Conseil de sécurité — les quatre membres permanents à l'époque. Le représentant de l'Union soviétique a fait des propositions constructives sur la manière de trouver une issue à cette situation. D'autres, malheureusement, n'ont pas appuyé ces propositions. La délégation soviétique a écrit à notre collègue, le Président de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale, en le priant d'organiser à nouveau une réunion de consultation des cinq membres permanents du Conseil pour essayer de trouver une solution à ce problème. Malheureusement, cette rencontre n'a pas eu lieu. Les choses en sont là. Par conséquent, les reproches que le représentant des Etats-Unis a essayé d'adresser à l'Union soviétique sont dénués de tout fondement.

90. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais attirer l'attention des membres de l'Assemblée sur le document A/8635. Ce document contient une note que j'ai soumise et qui se rapporte à la situation financière. Il y est question des efforts faits depuis la dernière session, à la demande du Secrétaire général, par M. Hambro, pour rechercher une issue à la situation financière grave des Nations Unies. Nous savons tous gré à M. Hambro de ses efforts inlassables.

91. Dans ma note, j'indiquais que le Secrétaire général et moi-même appuyions entièrement la proposition de M. Hambro tendant à créer un comité qui se réunirait entre la session actuelle et la session prochaine afin d'étudier tous les faits ainsi que les suggestions déjà faites et celles qui pourront l'être en vue d'une solution et afin d'examiner l'élaboration éventuelle de propositions concrètes destinées à la vingt-septième session de l'Assemblée générale. Mes consultations avec les groupes régionaux m'ont amené à croire que la création de ce comité était largement appuyée.

92. Dans ma note, j'ai proposé que la répartition des sièges au sein de ce comité suive celle du Conseil de sécurité. En

plus des membres permanents du Conseil, le comité comprendrait donc trois Etats d'Afrique, deux Etats d'Asie, un Etat d'Europe orientale, deux Etats d'Amérique latine et deux Etats choisis parmi les Etats d'Europe occidentale et autres Etats.

93. Après consultation avec tous les groupes régionaux et compte tenu de la répartition que je viens d'indiquer, je voudrais proposer que le Comité spécial chargé d'examiner la situation financière de l'Organisation soit ainsi composé : Brésil, Canada, Chine, France, Ghana, Inde, Japon, Kenya, Mexique, Nigéria, Norvège, Pologne, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

94. S'il n'y a pas d'objection, il en sera ainsi décidé.

Il en est ainsi décidé.

POINT 35 DE L'ORDRE DU JOUR

Affectation à des fins exclusivement pacifiques du fond des mers et des océans ainsi que de leur sous-sol, en haute mer, au-delà des limites de la juridiction nationale actuelle et exploitation de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité, et convocation d'une conférence sur le droit de la mer : rapport du Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale (fin*)

RAPPORT DE LA PREMIERE COMMISSION (A/8623)

95. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : A propos de la résolution 2881 (XXVI) adoptée hier par l'Assemblée générale, je donne la parole au Président de la Première Commission, M. Tarabanov.

96. M. TARABANOV (Bulgarie) : Aux termes du paragraphe 3 de la résolution 2881 (XXVI) du 21 décembre 1971, l'Assemblée générale a décidé d'adjoindre au Comité des utilisations pacifiques du fond des mers et des océans au-delà des limites de la juridiction nationale actuelle, la Chine, et quatre autres Etats Membres désignés par le Président de la Première Commission en consultation avec les groupes régionaux et en tenant spécialement compte des intérêts des groupes sous-représentés.

97. J'ai l'honneur d'informer l'Assemblée générale qu'en application du mandat qui m'a été confié en tant que Président de la Première Commission et après avoir procédé aux consultations requises, j'ai nommé les autres pays membres suivants : Fidji, Finlande, Nicaragua, Zambie.

98. Par conséquent, les cinq membres du Comité sont les suivants : Chine, Fidji, Finlande, Nicaragua, Zambie.

POINT 66 DE L'ORDRE DU JOUR

Question de Namibie (fin) :

d) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie (fin)

99. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Comme je l'ai dit hier, le Secrétaire général, dans le document

* Reprise des débats de la 2029ème séance.

A/8638/Add.1, a annoncé qu'il avait retiré la proposition de nommer Lord Caradon au poste de commissaire des Nations Unies pour la Namibie. Le Secrétaire général n'a pas d'autres communications à faire sur la question.

POINT 102 DE L'ORDRE DU JOUR

Question examinée par le Conseil de sécurité à ses 1606ème, 1607ème et 1608ème séances, les 4, 5 et 6 décembre 1971 (*fin**)

100. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Pour ce qui est du point 102 de l'ordre du jour, un autre organe des Nations Unies s'est occupé de la question et, hier soir, a pris une décision à son sujet. Je vais donc considérer que l'Assemblée générale a terminé l'examen de cette question.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

101. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée est saisie d'une lettre du 21 décembre 1971, adressée par le Président du Conseil de sécurité au Président de l'Assemblée générale [A/8496], qui se lit comme suit :

"J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité, à sa 1620ème séance, tenue en privé le 21 décembre 1971, a adopté la résolution 306 (1971) concernant la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Cette résolution est ainsi conçue :

"*Le Conseil de sécurité,*

"*Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général des Nations Unies,*

"*Recommande à l'Assemblée générale de nommer Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies M. Kurt Waldheim.*"

La lettre est signée par Ismael Byne Taylor-Kamara, président du Conseil de sécurité.

102. Dans le cadre de cette recommandation du Conseil de sécurité, l'Assemblée est saisie d'un projet de résolution présenté par 15 Etats Membres sous la cote A/L.671/Rev.1. C'est le seul document sur lequel l'Assemblée est appelée à se prononcer.

103. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine.

104. M. ORTIZ DE ROZAS (Argentine) [*interprétation de l'espagnol*] : Hier, le Conseil de sécurité a adopté une résolution de la plus haute importance pour l'avenir de notre organisation. Il est recommandé à l'Assemblée générale de nommer M. Kurt Waldheim secrétaire général des Nations Unies.

105. La décision du Conseil, prise après de longues consultations et délibérations, a donné la preuve de sa maturité et de son esprit de justice en reconnaissant à M. l'ambassadeur Waldheim les qualités, les titres et les mérites requis pour l'exercice de la plus haute charge internationale. Il suffit de nommer Kurt Waldheim dans cette salle pour rendre inutile toute présentation ou référence à son *curriculum vitae*. Dans la remarquable carrière qui l'a conduit à remplir des fonctions à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie, il a fait preuve de qualités exceptionnelles, de compétence, de sérieux, de dévouement, de sens des responsabilités qui lui font honneur, aussi bien personnellement qu'au grand pays qu'il représente.

106. A ses qualités personnelles, M. Waldheim joint les caractéristiques et les valeurs essentielles d'une civilisation et d'une culture européennes des plus anciennes. L'Autriche, sa patrie, est aujourd'hui un facteur d'union et de compréhension entre l'Est et l'Ouest. Politiquement et constitutionnellement neutre, la nation autrichienne nous offre aujourd'hui un des ses fils les plus distingués pour assumer les délicates fonctions de secrétaire général qui, par leur nature, exigent précisément indépendance de jugement, impartialité et objectivité afin de le mettre à l'abri des intérêts qui essaieront inévitablement de prévaloir.

107. Pour bon nombre de pays ici représentés, et plus particulièrement pour les pays en voie de développement, le poste de secrétaire général est et doit être une garantie de neutralité. Nous ne voulons pas que son autorité considérable et son prestige soient affectés par la politique de puissance. Nous estimons que, pour que cela soit possible, M. Waldheim doit, comme ses éminents prédécesseurs, recevoir de l'Assemblée générale, et ce par une déclaration très nette de celle-ci, l'appui le plus ferme et le plus vaste.

108. Dans ce but, je demande à mes collègues et amis de tous les groupes régionaux que le projet de résolution A/L.671/Rev.1 que j'ai le privilège et l'honneur insigne de soumettre à cette auguste assemblée soit adopté par acclamation.

109. Je suis absolument convaincu que je me fais l'interprète du sentiment de tous les pays ici représentés en transmettant à M. l'ambassadeur Kurt Waldheim nos félicitations anticipées, en même temps que nos vœux les plus fervents pour que la tâche difficile qu'il entreprend soit toujours couronnée de succès. Son succès sera le succès des Nations Unies et de nous tous; ce sera le triomphe de la cause de la paix et de la justice dans le monde.

110. Je ne saurais conclure sans consacrer mes dernières paroles à celui qui, pendant 10 ans, a guidé le destin de notre organisation, la marquant d'un sceau inimitable de dignité, de confiance en la coexistence harmonieuse entre les peuples et de respect des valeurs humaines. Pendant longtemps il représentera le symbole vivant des Nations Unies. Notre reconnaissance et notre hommage ému vont à U Thant.

111. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Les membres de l'Assemblée ont entendu la demande du représentant de l'Argentine.

* Reprise des débats de la 2003ème séance.

112. Puis-je conclure que l'Assemblée générale désire adopter par acclamation le projet de résolution A/L.671/Rev.1 ?

Le projet de résolution est adopté par acclamation [résolution 2903 (XXVI)].

113. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur d'annoncer que S.E. M. Kurt Waldheim a été désigné, par acclamation, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour une période commençant le 1er janvier 1972 et expirant le 31 décembre 1976.

Le Président du Conseil de sécurité, le Président du Conseil économique et social, le Président du Conseil de tutelle, les Vice-Présidents de l'Assemblée générale et les Présidents des grandes commissions prennent place à la tribune présidentielle.

M. Sinan Korlé, chef du Protocole, accompagne M. Waldheim à la tribune présidentielle.

114. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Excellence, j'ai l'honneur de vous informer officiellement que l'Assemblée générale vous a désigné comme Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour une période commençant le 1er janvier 1972 et expirant le 31 décembre 1976.

115. Je demande à S.E. M. Waldheim de bien vouloir répéter après moi la formule du serment.

116. M. WALDHEIM (*interprétation de l'anglais*) : Je, Kurt Waldheim, jure solennellement d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

117. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Excellence, je suis certain qu'en cette occasion je parle au nom de tous les membres de l'Assemblée générale en adressant mes félicitations au Secrétaire général élu. Nous vous souhaitons une cordiale bienvenue et nous nous engageons à vous apporter notre coopération et notre appui total. Nous vous souhaitons un mandat fructueux et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour vos activités à venir, dans l'intérêt de la communauté internationale. Puissent les Nations Unies, sous votre direction dynamique et créatrice, devenir toujours plus le centre où s'harmonisent les efforts des nations, comme cela est envisagé dans la Charte.

118. J'invite maintenant S.E. M. Kurt Waldheim à faire une déclaration.

119. M. WALDHEIM (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, c'est avec une profonde émotion que j'ai écouté les paroles de bienvenue que le Président vient de m'adresser. Elles expriment la confiance que mes collègues ici présents me témoignent et l'honneur qu'ils font à mon pays en me

désignant à ce poste élevé. Je voudrais les remercier chaleureusement de leur appui et exprimer également ma reconnaissance au Président et aux membres du Conseil de sécurité d'avoir recommandé mon nom à l'unanimité à l'Assemblée générale.

120. Je sais à quel point les tâches importantes que la Charte me confie s'accompagnent de lourdes responsabilités. Je m'engage solennellement à les remplir de mon mieux, avec impartialité et avec un profond engagement personnel.

121. La plupart de mes collègues ici présents me connaissent personnellement et bon nombre d'entre eux ont travaillé avec moi pendant de longues années. Ils m'ont peut-être connu en tant qu'observateur permanent de l'Autriche aux Nations Unies, dès 1955 ou au cours de mes activités plus récentes aux Nations Unies. Ils savent que je viens d'un pays neutre à titre permanent, un pays qui ne dépend pas d'alliances militaires et qui a un intérêt fondamental à ce que les principes et dispositions de la Charte des Nations Unies soient défendus et appliqués.

122. Dans mon nouveau rôle de secrétaire général des Nations Unies, je continuerai à poursuivre ces objectifs et à contribuer activement au renforcement de l'Organisation afin que les Nations Unies deviennent un instrument efficace pour l'accomplissement de toutes les fonctions prévues dans la Charte.

123. Actuellement, les Nations Unies se trouvent à un carrefour important. La participation de la République populaire de Chine constitue une grande étape sur la voie de l'universalité qui, sans aucun doute, permettra aux Nations Unies de mieux servir les objectifs de la Charte. Une autre étape dans ce sens serait l'admission des pays divisés, ce qui, je l'espère, se fera dans un avenir assez proche.

124. Un coup d'oeil rapide sur la liste des Etats Membres de notre organisation nous permet de constater que plus des deux tiers sont des pays en voie de développement. Ils représentent la vaste majorité de l'humanité et nous nous devons d'accorder la plus grande attention à leurs problèmes dans l'exercice de nos activités. On a déjà dit que le développement était la clef de la paix. C'est pourquoi, en poursuivant l'objectif fondamental de la Charte, c'est-à-dire le maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous devons veiller à ce que les éléments fondamentaux sur lesquels reposent la paix et une évolution prospère soient reconnus et mis à la disposition de tous.

125. Les aspects essentiels de ce problème sont la confiance mutuelle et la foi dans les procédures de règlement pacifique des différends ainsi que dans le rôle d'établissement et de maintien de la paix dévolu aux Nations Unies, de même qu'un développement économique et social harmonieux.

126. Les Nations Unies devraient être un centre de développement économique autant que politique, un centre où les règles de conduite unanimement acceptées entre les nations seraient dûment appliquées.

127. Pour le bon fonctionnement des Nations Unies, la solvabilité financière de l'Organisation représente une con-

dition préalable et fondamentale sans laquelle résolutions et décisions demeurent de simples déclarations d'intentions. En fait, dans ce domaine comme dans le domaine politique ou économique, la confiance dont jouit notre organisation dépend directement de la mise en oeuvre des décisions qu'elle a prises.

[L'orateur poursuit en français.]

128. Afin d'être en mesure de m'acquitter des lourdes responsabilités qui m'incombent et de surmonter les difficultés auxquelles l'Organisation doit faire face, j'aurai besoin de l'appui total et de la coopération de tous les Etats Membres et je devrai compter sur la compréhension et l'amitié de mes collègues. Je m'efforcerai de coopérer et de maintenir les rapports les plus étroits avec eux.

129. J'aurai besoin également de la collaboration loyale de tous les membres du Secrétariat. Moi-même, j'ai une expérience pratique des différents problèmes qui se posent à une administration de telles dimensions. Cette expérience m'aidera à donner toute la considération nécessaire au fonctionnement efficace du dispositif administratif de l'Organisation des Nations Unies.

[L'orateur reprend en anglais.]

130. Dans l'exercice de mon mandat, je resterai dans la voie tracée par mon éminent prédécesseur, le secrétaire général U Thant. En cherchant à me rapprocher de l'objectif énoncé dans la Charte, j'espère faire autant de progrès que lui et je m'efforcerai de faire preuve d'autant d'imagination et de réalisme qu'il en a montrés en élaborant de nouvelles manières d'aborder les objectifs qui nous unissent en cette organisation.

131. Pour conclure, je voudrais rendre un hommage très sincère au Secrétaire général U Thant pour l'exemple remarquable qu'il a donné et pour les hautes qualités dont il a fait preuve aussi bien à la tête de notre organisation qu'en tant que collègue et ami.

132. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie S.E. M. Waldheim pour sa déclaration.

133. Avant de donner la parole aux délégations qui voudraient rendre hommage au Secrétaire général, U Thant, je voudrais, en ma qualité de président de l'Assemblée générale, lui exprimer, au nom de tous, nos remerciements les plus sincères pour son entier dévouement aux Nations Unies. Il a été un exemple pour nous tous. Il s'est acquis aussi l'affection universelle de toutes les délégations. Nous lui souhaitons une retraite heureuse et féconde. Nous ne saurions assez le remercier de tout ce qu'il a fait pour nous, mais je suis sûr qu'il comprendra à quel point nous lui sommes reconnaissants.

134. Plusieurs délégations voudraient lui rendre hommage et je leur donne la parole.

135. M. TAYLOR-KAMARA (Sierra Leone) (*interprétation de l'anglais*) : Ma délégation a été de celles qui, par leur vote au Conseil de sécurité, hier, ont recommandé à l'Assemblée générale la nomination de M. Kurt Waldheim comme Secrétaire général des Nations Unies. Nous avons

voté en faveur de la nomination de M. Waldheim parce que nous estimons qu'ayant fait carrière dans le service diplomatique de son pays, ayant été Ministre des affaires étrangères et rempli d'autres fonctions encore, il a acquis une expérience considérable des affaires tant nationales qu'internationales et s'est distingué par ses activités.

136. Venant d'un pays dont la politique étrangère est caractérisée par une entière neutralité, M. Waldheim, ma délégation en est certaine, occupera ses nouvelles fonctions sans parti pris et selon l'esprit véritable des Nations Unies.

137. Ceux qui ont eu le plaisir de travailler à ses côtés connaissent sa grande capacité de travail ainsi que son attention minutieuse au protocole et aux détails. En sa qualité de président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, il laissera longtemps le souvenir de sa capacité de résoudre des questions controversées et d'encourager le Comité à pousser sa tâche jusqu'à des conclusions fructueuses.

138. Il vient un moment, dans la vie des institutions, où les séparations s'imposent et où, le coeur serré, il faut dire adieu à quelqu'un.

139. Aujourd'hui, l'Assemblée est réunie pour faire ses adieux à cet illustre pilote, le Secrétaire général, U Thant, après les plus longues années de services qu'un secrétaire général ait jamais accordées à l'Organisation. Désigné à l'unanimité par l'Assemblée générale le 3 novembre 1961 pour compléter le mandat interrompu par la mort de Dag Hammarskjöld, U Thant est devenu pour beaucoup une personnalité familière. Plus connu que celui de rois ou de présidents, le nom d'U Thant retentit dans l'univers. Sa profonde compréhension des affaires internationales, sa sagesse, sa sincérité et son dévouement à l'efficacité de l'Organisation resteront longtemps dans la mémoire de tous et seront rappelés dans ces salles lorsqu'il aura quitté le 38ème étage.

140. La communauté internationale a su reconnaître son attachement à l'humanité. Universités et grandes écoles du monde entier ont honoré ses talents et sa compétence, ainsi que le prouvent les vingtaines de diplômes qui lui ont été conférés au cours de son mandat.

141. Nous regrettons vraiment de le voir partir, mais nous savons que son énergie indomptable s'accommodera mal d'une vie facile. Nous sommes certains que les années à venir le verront publier des écrits sur le travail remarquable qu'il a accompli au sein des Nations Unies.

142. Au nom de mon président et de mon gouvernement, ainsi qu'au nom de ma délégation, je vous remercie très sincèrement, Monsieur le Secrétaire général, du bon travail que vous avez fait et je vous souhaite de nombreuses années de bonheur dans cette organisation mondiale ou en dehors.

143. M. DRISS (Tunisie) : En cette heure solennelle où notre estimé secrétaire général, U Thant, se prépare à quitter les hautes charges que la communauté internationale lui a confiées pendant 10 ans et qu'il a remplies avec dévouement et compétence, en cette heure solennelle où, en s'adressant au Secrétaire général, on pense à l'homme plus qu'à la fonction, en cette heure de réflexion sur la

marche irréversible du temps et la complexité de la nature humaine, il m'est particulièrement agréable d'exprimer à U Thant, maintenant qu'il reprend sa liberté, nos remerciements pour son action inlassable en faveur de la paix et de la coopération entre les hommes.

144. Fidèle aux principes de la Charte et à l'esprit d'universalité qu'elle nous enseigne, U Thant nous quitte en tant que secrétaire général pour nous retrouver dans la fraternité et l'amitié, respectueux de son oeuvre et de sa sagesse.

145. Au nom de ma délégation, au nom de mon gouvernement et du président Bourguiba, au nom du Conseil économique et social, que j'ai eu l'honneur de présider pendant l'année qui se termine, je rends hommage à l'homme, à U Thant. Puisse-t-il jouir d'une longue vie et d'une excellente santé et nous faire profiter de son expérience ! Les Nations Unies auront toujours besoin des fruits de sa méditation et des lumières qui jaillissent de son esprit libre et universel.

146. M. BUSH (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : En tant que représentant du pays hôte, je voudrais ajouter quelques brèves observations.

147. Tout d'abord, nous vous rendons hommage, Monsieur le Secrétaire général, et vous exprimons notre plus profond respect. Nous saluons U Thant en tant qu'homme de paix; nous le saluons en tant que dirigeant du monde; nous le saluons, comme chacun de nous a pu l'apprécier, en tant que personnalité remarquable. Parfois, nous avons peut-être été en désaccord sur une décision; beaucoup plus souvent, nous avons été entièrement d'accord avec lui. Mais jamais nous n'avons eu de raison de mettre en doute ses motifs, son intégrité, son dévouement profond, son engagement total pour un monde pacifique.

148. U Thant, Votre Excellence, nous vous saluons. Vous nous avez donné des leçons à tous, aux 132 Membres des Nations Unies, et vous nous avez donné de bonnes leçons. Nous savons que vous n'interromprez jamais vos efforts en vue de rendre ce monde meilleur, mais en quittant votre poste vous nous laissez à tous un héritage d'honneur et de dévouement.

149. Maintenant, en accueillant notre nouveau secrétaire général, M. Waldheim, certains disent que, bien que ce soit l'époque de Noël, nous devrions lui adresser des condoléances plutôt que des félicitations. Certes, le poste est impressionnant par son importance. Il n'est guère facile de mesurer sa difficulté. Les découragements sont inimaginables. Mais, malgré l'ampleur de la tâche qui vous attend, Monsieur le Secrétaire général, il y a ici un air d'optimisme indéniable, et ce parce que nous savons que nous avons élu un homme hautement qualifié, ayant une grande expérience des affaires diplomatiques, et imprégné d'une expérience politique suffisante pour que nous soyons assurés de sa profonde préoccupation à l'égard de tous les peuples du monde.

150. Nous vous souhaitons tout le succès possible, Monsieur Waldheim. Nous vous promettons tout notre appui. En votre qualité d'ami et d'ancien collègue, nous vous adressons à vous-même et à votre famille nos félicita-

tions les plus sincères; nos prières vous accompagnent dans vos fonctions de secrétaire général. Nous sommes convaincus que vous ferez votre travail comme il convient.

151. M. PANYARACHUN (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom des délégations de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande, qui constituent l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, j'ai le plaisir d'adresser nos plus sincères félicitations à S. E. M. Kurt Waldheim, représentant permanent de l'Autriche, dont l'Assemblée générale vient de faire le nouveau Secrétaire général des Nations Unies.

152. En élisant M. Waldheim au poste le plus élevé de l'Organisation mondiale, les délégations et notamment celles des membres permanents du Conseil de sécurité ont montré une sagesse politique et une certaine souplesse qui ne peuvent que faire honneur à l'Organisation. M. Waldheim n'a pas besoin d'être présenté aux Nations Unies. Sa longue carrière diplomatique au service de son gouvernement et ses 16 années de participation aux travaux de notre organisation sont connues de tous. Depuis qu'il est aux Nations Unies, l'énergie et l'enthousiasme avec lesquels il a présidé le Comité de l'espace extra-atmosphérique ont permis d'aboutir à des résultats fructueux et concrets.

153. Nous sommes certains que les qualités de chef, l'objectivité et le talent d'organisateur dont il a fait preuve ont joué un rôle important dans la recommandation que le Conseil de sécurité a faite, le portant au poste le plus élevé des Nations Unies. L'honneur que lui fait aujourd'hui l'Assemblée générale est également la marque de l'estime et de l'admiration que les gouvernements membres portent à son pays, l'Autriche, dont la participation active aux affaires internationales et l'interprétation positive de sa politique de neutralité ont contribué au progrès vers la pleine réalisation des buts et principes de la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi nous, les membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, tenons à rendre hommage à M. Waldheim et à l'Autriche, ce pays qu'il a si bien représenté dans le passé, et nous lui souhaitons plein succès dans ses responsabilités futures. Nous lui promettons aussi tout notre appui et toute notre coopération.

154. Souhaitant la bienvenue à notre nouveau secrétaire général, les cinq délégations de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sont pleinement conscientes du départ imminent du Secrétaire général actuel. Nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance à S. E. U Thant, ce noble fils de la Birmanie, dont l'amitié est chère à toutes les nations du Sud-Est asiatique.

155. Au cours des 10 dernières années, U Thant a servi l'Organisation de la manière la plus remarquable. Chacun sait que si U Thant s'était montré tant soit peu disposé à rester, on lui aurait demandé sans hésiter de continuer à se dévouer à la communauté internationale. Maintenant que ses désirs personnels ont été respectés, les Etats Membres, sans hésiter davantage, donnent à notre secrétaire général l'occasion de se retirer non pas dans l'oubli, mais en restant au service de la paix, de la compréhension et de la coopération internationales à titre personnel et privé. Nous souhaitons à U Thant de goûter une période très méritée de repos et de loisir, après une décennie historique d'efforts

constants dans l'exercice de ses hautes responsabilités. Sa diplomatie discrète, son impartialité, son souci constant de l'humanité tout entière resteront longtemps présents dans les annales des Nations Unies. L'empreinte personnelle dont il a marqué les travaux de l'Organisation sera le témoignage de son illustre carrière de fonctionnaire international.

156. A S. E. Kurt Waldheim, même avec un jour de retard, nous souhaitons un heureux anniversaire et nous lui présentons nos meilleurs vœux pour le travail important et difficile qui l'attend. A S. E. U Thant, nous adressons des adieux très affectueux et nous lui souhaitons une retraite longue et fructueuse.

157. M. GEGHMAN (Yémen) [*interprétation de l'anglais*] : C'est un grand honneur pour moi que de rendre hommage à U Thant au nom du groupe arabe. Au cours de la dernière décennie, U Thant a consacré le meilleur de sa vie et de sa personne à cette organisation mondiale ainsi qu'à la paix et à la justice internationales. Sa voix a toujours été puissante lorsqu'elle se faisait celle de la conscience du monde, troublée par les événements d'une décennie qui fut mouvementée.

158. Les exigences de ses fonctions écrasantes, ses devoirs quasi surhumains, U Thant les a dépassés, se sacrifiant jusqu'à devenir presque un martyr. La calme sagesse d'U Thant, son dévouement exemplaire, son optimisme et sa confiance inébranlables dans la bonté des hommes, l'humilité et la cordialité qui ont marqué les hautes fonctions qu'il a occupées pendant 10 ans resteront dans nos mémoires longtemps après son départ.

159. Rien, même les paroles les plus abondantes, ne saurait dire à ce grand homme l'hommage qui lui est dû ni exprimer nos émotions et notre gratitude au cours de ces adieux. Notre organisation et le monde entier doivent beaucoup à U Thant.

160. Au nom du groupe arabe, c'est également avec un plaisir et un sentiment de satisfaction très vifs que ma délégation adresse à M. Kurt Waldheim de sincères félicitations pour sa brillante élection au poste de secrétaire général. Ma délégation est convaincue que M. Waldheim sera un précieux atout pour les Nations Unies. M. Waldheim est bien connu de nous tous; nous savons que ce diplomate brillant et dynamique est dans la carrière depuis 1942 et qu'il a toujours travaillé avec dévouement et objectivité.

161. Ma délégation voudrait assurer à notre nouveau secrétaire général que nous lui apporterons notre soutien et notre coopération chaque fois qu'il en aura besoin pour accomplir son mandat conformément à la Charte. Nous sommes certains que S. E. M. Waldheim, qui vient d'un pays neutre par sa politique et sa constitution, remplira ses fonctions en toute neutralité et objectivité, avec un dévouement entier aux principes de la Charte. Nous saluons de tout coeur la nomination de M. Waldheim au poste de secrétaire général et nous lui souhaitons de réussir dans ses nouvelles fonctions.

162. Sir Colin CROWE (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : En tant que représentant d'un pays membre permanent du Conseil de sécurité, je voudrais m'associer à ceux qui ont parlé avant moi pour souhaiter la bienvenue à

notre nouveau secrétaire général, Kurt Waldheim. Ma délégation est convaincue que sa sagesse bien connue, son jugement et son dévouement mis au service des Nations Unies donneront à notre organisation l'élan et la force dont elle a besoin pour faire face aux problèmes qu'elle devra résoudre dans les années qui viennent. Ma délégation a hâte de travailler étroitement avec lui, et nous lui adressons nos félicitations les plus sincères en l'assurant de notre coopération totale.

163. Il est triste d'avoir à rendre hommage au Secrétaire général, U Thant, qui nous quitte. Il y a tant de choses à dire à son sujet que cela pourrait remplir des livres entiers, qui, j'en suis sûr, lui seront d'ailleurs consacrés; cependant, je serai bref.

164. U Thant est entré en fonctions à un moment de tragédie et de crise et il a, pendant 10 ans, servi notre organisation avec un dévouement sans faille. Au cours de ces dernières semaines, de nombreux hommages lui ont été rendus et il est difficile d'y ajouter quelque chose. Son dévouement au devoir, son dévouement aux Nations Unies et à la cause de la paix mondiale, la façon dont il a mis en danger pour nous tous sa propre santé sont au-dessus de tout éloge. Nous avons envers lui une dette immense et cette dette ne pourra jamais lui être payée. Quand, dans les années qui viennent, nous penserons aux dons particuliers à U Thant, nous nous souviendrons de lui, avant tout, comme de l'homme de la paix qui a cherché à jeter un pont entre les divisions politiques de notre organisation. Nous nous rappellerons aussi sa sérénité, une sérénité qui semble ne l'avoir jamais abandonné, même dans les moments d'extrême tension, lorsqu'il était harcelé et pressé de toute part.

165. Au nom de mon gouvernement et de ma délégation, ainsi qu'en mon nom propre, je lui adresse l'assurance de notre gratitude, de nos meilleurs vœux et de notre espoir qu'il retrouvera bientôt une parfaite santé et pourra jouir de loisirs bien mérités avant de s'engager dans de nouvelles entreprises.

166. M. Swaran SINGH (Inde) [*interprétation de l'anglais*] : La fin d'une session historique de l'Assemblée générale est proche. Au cours de cette session, bien des choses importantes se sont produites. Comme vous l'aviez fort bien prévu au commencement de la session, Monsieur le Président, l'universalité de l'Organisation a été renforcée : non seulement la Chine a occupé sa place légitime, mais l'Organisation a admis de nouveaux Membres. L'un d'eux est un proche voisin de notre pays et les quatre autres sont tous des pays d'Asie. Nous espérons que, dans un avenir assez proche, notre organisation deviendra vraiment une organisation universelle où seront représentées toutes les nations souveraines et indépendantes, y compris les pays divisés.

167. Nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur le Président, de la compétence aimable et souriante avec laquelle vous nous avez aidés à surmonter bien des obstacles. Votre exemple a été une inspiration pour nous tous. Nous sommes particulièrement fiers parce que vous êtes un fils de l'Asie et le représentant d'un grand pays ami et voisin du nôtre.

168. Dans le trouble et l'agitation des débats, on perd quelquefois de vue le grand travail que doit faire le

Secrétariat afin que les délibérations puissent se dérouler sans heurt et sans irrégularités. Je voudrais saisir cette occasion pour transmettre par votre entremise, Monsieur le Président, nos sincères remerciements aux collaborateurs très dévoués du Secrétariat des Nations Unies.

169. Nous regretterons beaucoup le remarquable Secrétaire général qui va bientôt nous quitter. Sa sincérité, son dévouement à la cause de la paix, son attachement aux principes de la Charte, son exemple noble et enthousiasmant, qui a contribué à faire régner la confiance en l'impartialité du Secrétariat des Nations Unies, constituent les qualités rares que doit posséder quiconque occupe ce poste élevé. Mon pays a reconnu son grand apport à la paix mondiale en lui conférant la première médaille Jawaharlal Nehru de l'entente internationale en 1967. Nous lui souhaitons un repos des plus mérités, tout en espérant qu'il continuera à nous aider de ses conseils dans les années à venir.

170. Nous sommes heureux qu'un autre homme qui croit profondément à la paix et dont le pays a toujours représenté les valeurs durables et solides de la vie ait été élu pour succéder à U Thant. Nous saluons en l'ambassadeur Waldheim notre nouveau secrétaire général, et nous lui souhaitons de réussir dans la tâche difficile, dans les lourdes responsabilités qu'il devra assumer avec ses hautes fonctions.

171. Le monde aborde une ère nouvelle, pleine d'épreuves mais aussi de possibilités. Espérons que les Nations Unies ne seront pas seulement à l'image de ces tendances nouvelles, mais qu'elles sauront venir à bout des épreuves et profiter des possibilités qui vont leur être offertes. Nous connaissons, bien entendu, de nombreuses difficultés, mais nous sommes convaincus que, malgré leurs limites et leurs imperfections, les Nations Unies sont la seule organisation mondiale qui puisse inspirer confiance à tous les pays et à tous les peuples du monde. Il nous appartient donc de renforcer l'Organisation de manière qu'elle reflète tant les réalités du monde où nous vivons que les idéaux auxquels nous aspirons. Le Secrétaire général sera appelé à jouer un rôle important; il pourra compter sur la coopération entière de la délégation de l'Inde dans l'exercice de ses nobles tâches. Une fois de plus, en prenant congé d'U Thant, je dirai que nous nous rappellerons toujours le grand apport qu'il a fait à la paix, à la justice et au progrès.

172. M. MALIK (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduction du russe*] : Monsieur le Secrétaire général, vous achevez le 31 décembre votre mandat au poste important de secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies que vous avez occupé pendant plus de 10 ans. Au cours de cette période, l'Organisation des Nations Unies a parcouru un chemin compliqué et difficile; elle a pris des décisions importantes qui ont marqué un tournant dans les relations internationales : la fin de la tension de l'époque de la guerre froide et l'avènement d'une politique de coopération constructive fondée sur les principes de la coexistence pacifique.

173. L'application, au cours des années 60, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [*résolution 1514 (XV)*], adoptée sur l'initiative de l'Union soviétique en 1960, a constitué un événement

d'une importance exceptionnelle. La détente internationale a permis à l'Organisation d'adopter des décisions importantes dans le domaine du désarmement, notamment le Traité de Moscou sur l'interdiction partielle des essais nucléaires³, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*] et la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction approuvée à la présente session [*résolution 2826 (XXVI), annexe*]. Une place particulière dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies revient à la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale adoptée en 1970, à la session du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation [*résolution 2734 (XXV)*], à la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies [*résolution 2625 (XXV)*] et à nombre d'autres documents importants.

174. Pendant votre mandat, période au cours de laquelle vous avez déployé des efforts inlassables au poste de secrétaire général, l'Organisation a accueilli près de 40 nouveaux Etats Membres. C'est là l'illustration des grands bouleversements historiques qui se produisent dans le monde entier depuis les années 60. On sait que, malgré les efforts des pays épris de paix, les années 60 — par la faute des forces de l'impérialisme — ont vu éclater de dangereux foyers de guerre, de nouveaux conflits militaires en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et dans d'autres régions du monde. L'ONU a participé activement à l'examen de plusieurs de ces conflits et, conformément à la Charte, elle s'est efforcée de trouver les moyens d'un règlement pacifique. Les décisions de l'ONU relatives à un règlement pacifique au Moyen-Orient ont notamment une grande importance, en particulier la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité en vertu de laquelle le représentant spécial du Secrétaire général, l'ambassadeur Jarring, a été chargé d'une mission — qu'il poursuit toujours — en vue de parvenir à un règlement politique pacifique de la situation au Moyen-Orient. La vingt-sixième session de l'Assemblée générale a réaffirmé le rôle et la mission de l'ambassadeur Jarring.

175. La vie internationale tumultueuse des années 60 a exigé des efforts intensifs et une activité exceptionnelle de votre part, Monsieur le Secrétaire général. Dans les milieux des Nations Unies, tout le monde connaît votre dévouement aux idéaux, aux principes et aux objectifs de l'Organisation. Tous les Membres de l'ONU savent que vous avez travaillé inlassablement à mettre en application ces nobles idéaux et ces principes élevés.

176. Vous avez joui, parmi la très grande majorité des Etats Membres et des missions accréditées auprès de l'ONU, d'une estime et d'une autorité considérables que vous méritiez bien. Il est donc fort naturel que nombre d'entre nous regrettent profondément votre départ; nous aurions souhaité vous voir rester encore longtemps au poste de secrétaire général.

177. Cependant, l'Organisation des Nations Unies a tenu compte de vos désirs personnels, et ce qui devait être a été.

³ Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, 1963, No 6964.

178. En Union soviétique, on apprécie hautement votre apport positif au renforcement de l'autorité de l'Organisation des Nations Unies, instrument important du maintien et du renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

179. Vous êtes venu plus d'une fois en Union soviétique et vous avez rencontré les dirigeants de notre pays. En Union soviétique, nous gardons le plus cordial souvenir de ces rencontres qui ont favorisé la compréhension mutuelle, le développement et le renforcement de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que l'extension de la coopération internationale entre tous les Etats.

180. Vous me permettrez pour conclure de vous souhaiter une bonne santé, de longues années de vie et aussi de garder des contacts constants et rapprochés avec l'Organisation des Nations Unies.

181. Je voudrais également saluer le nouveau Secrétaire général que nous avons élu aujourd'hui, M. Kurt Waldheim. La délégation soviétique se félicite de cette nomination importante à laquelle a procédé l'Assemblée générale sur la recommandation du Conseil de sécurité. Le grand talent diplomatique, le tact, le charme personnel, le savoir-faire acquis au cours de longues années à l'Organisation des Nations Unies et la très grande expérience de M. Waldheim en tant que dirigeant politique de son pays sont bien connus. Comme on l'a déjà rappelé, M. Waldheim a été Ministre des affaires étrangères de son pays. Il est bien connu également à l'Organisation des Nations Unies où il a représenté son pays pendant de longues années. Les membres de la délégation soviétique sont très satisfaits de savoir que, pendant de longues années, M. Waldheim a représenté à l'Organisation des Nations Unies l'Autriche, pays avec lequel nous entretenons des relations amicales, Etat européen influent dont la neutralité permanente est due notamment au rôle qu'a joué en son temps l'Union soviétique. M. Waldheim possède non seulement les qualités d'un homme qui connaît bien les grands problèmes du monde, les problèmes internationaux examinés par l'Organisation des Nations Unies, il a en outre présidé pendant de nombreuses années le Comité de l'espace extra-atmosphérique. C'est précisément à cette époque que l'ONU a pu élaborer des documents importants comme le Traité sur l'espace, l'Accord sur le sauvetage des astronautes [*résolution 2345 (XXII), annexe*] et la Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux [*résolution 2777 (XXVI), annexe*].

182. Nous sommes convaincus par conséquent que sa connaissance de l'espace et sa grande expérience politique et idéologique de la Terre seront utiles à l'Organisation des Nations Unies.

183. Le nouveau Secrétaire général peut être assuré de la compréhension et de la coopération de la délégation soviétique et de l'Union soviétique. Dans toutes ses activités à l'Organisation des Nations Unies, l'Union soviétique s'est toujours inspirée des principes proclamés par le vingt-quatrième Congrès du parti communiste dans son programme de paix et de coopération entre les Etats. L'un des éléments importants de ce programme est le recours à toutes les possibilités qu'offre l'Organisation des Nations Unies pour le maintien et le renforcement de la paix

internationale. C'est là précisément le but essentiel, la raison d'être de l'Organisation. Nous voudrions donc que dans les années à venir l'Organisation s'efforce d'accomplir plus efficacement cette tâche qui était, dès le début, la tâche primordiale de l'ONU — la tâche la plus remarquable, la plus digne et de la plus grande portée historique : préserver les générations futures du fléau de la guerre. C'est avec satisfaction que nous relevons à ce sujet les propos tenus hier par M. Waldheim lors de sa conférence de presse, à savoir que l'Organisation des Nations Unies doit servir d'instrument de paix.

184. Comme 26 années d'existence de l'Organisation l'ont montré, c'est précisément ainsi que les peuples du monde entier et les Membres de l'Organisation des Nations Unies veulent voir fonctionner l'Organisation.

185. Il va sans dire que la réalisation de cette tâche importante aiderait considérablement à résoudre toutes les autres questions qui se posent à l'Organisation des Nations Unies et à l'humanité.

186. En saluant M. Waldheim au moment où il devient Secrétaire général, la délégation soviétique se déclare convaincue que ses activités à ce poste important contribueront au renforcement de l'Organisation, centre important de la coopération internationale et qu'il contribuera à accroître son efficacité en tant qu'instrument de paix. Nous lui souhaitons sincèrement la plus grande réussite à ce poste nouveau et important.

187. M. FACK (Pays-Bas) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom des délégations des trois pays du Benelux, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé et qui ont rendu hommage au Secrétaire général qui nous quitte, et si je pouvais m'écarter un instant de la procédure parlementaire habituelle en raison de ces circonstances exceptionnelles, Monsieur le Président, j'aimerais, avec votre permission, m'adresser directement à U Thant.

188. Monsieur le Secrétaire général, au cours de cette session de l'Assemblée générale, des louanges, des paroles d'admiration et de grand respect vous ont été adressées à plusieurs occasions. Très souvent, ces paroles étaient accompagnées de la demande que vous acceptiez un nouveau mandat ou tout au moins que vous demeuriez parmi nous quelque temps encore. Ces appels, en fait, étaient un hommage rendu à votre sens du devoir, au sens des responsabilités dont vous avez fait preuve et à votre patience proverbiale. D'autre part, on peut se demander si ceux qui vous ont lancé ces appels comprenaient combien est lourde la charge que vous avez assumée au cours de ces 10 dernières années et les sacrifices personnels que cela a représenté pour vous. C'est une chose pour le monde que de vous qualifier de "premier citoyen du monde" ou de "Monsieur Nations Unies" comme on vous a appelé, mais c'est tout autre chose, Monsieur le Secrétaire général, de passer d'un problème international à une crise, d'une crise à un conflit et vice versa, et ce sans ralentissement, pendant 10 années, toujours à étudier tous les aspects de chaque problème, à sopeser les chances de médiation ou d'assistance, toujours à envisager les moyens pour les Nations Unies d'agir, sans jamais perdre de vue les limites que vous imposaient les dispositions de la Charte.

189. Les exigences que ce poste élevé que vous avez occupé avec une distinction insigne pendant 10 ans vous imposaient sont telles que seule une personne possédant de grands talents diplomatiques et une qualité morale très élevée pouvait les considérer sans trembler. Votre modestie innée, aussi proverbiale que votre patience, n'aime pas les longs éloges. C'est pourquoi je me contenterai de signaler que le monde et notre organisation vous doivent une grande dette de reconnaissance pour les efforts inlassables incessants que vous avez déployés dans l'intérêt de la paix du monde, de la prospérité et de la justice.

190. Quand, dans quelques jours, vous quitterez ces bâtiments, pour la dernière fois dans les fonctions que vous occupez actuellement, que Dieu tout-puissant vous accorde la santé, le bonheur et le succès dans toute activité que vous pourrez entreprendre à l'avenir.

191. Monsieur le Président, je manquerais à mon devoir si je ne saisisais pas cette occasion pour adresser en quelques mots un hommage au successeur d'U Thant qui vient d'être nommé, il y a quelques instants, par l'Assemblée générale. Je voudrais encore une fois prendre la parole au nom des délégations des trois pays du Benelux et adresser à M. l'ambassadeur Waldheim nos félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de sa nomination au poste de secrétaire général. Nos meilleurs vœux l'accompagnent sur le chemin difficile qui l'attend au 1er janvier de l'année prochaine.

192. Notre nouveau secrétaire général est bien équipé pour cette nouvelle tâche, ayant déjà assumé ces dernières années, dans son pays, la plus haute des responsabilités diplomatiques. Je voudrais assurer le nouveau Secrétaire général que, comme ses prédécesseurs, il pourra à tout instant compter sur le soutien politique, humanitaire et autre, que les trois pays du Benelux pourront lui fournir ainsi qu'à l'Organisation.

193. Je voudrais, Monsieur le Président, à la fin de cette vingt-sixième session annuelle de l'Assemblée générale, vous rendre hommage pour la bonne humeur, le tact et la patience avec lesquels vous avez présidé nos délibérations. Le fait même que la session se termine aujourd'hui, ayant presque épuisé son ordre du jour, y compris l'examen de certaines questions qui n'y figuraient pas au début de la session, montre bien avec combien de tact et de patience alliés à la fermeté vous avez su diriger nos travaux. Je tiens aussi à inclure dans cet hommage le Secrétaire général adjoint, M. Stavropoulos, assistant fidèle et compétent de bon nombre de présidents de l'Assemblée générale.

194. M. NAKAGAWA (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Ma délégation se joint aux orateurs précédents pour adresser de très sincères félicitations et des vœux de bienvenue à M. Kurt Waldheim, le nouveau Secrétaire général. Sa compétence, sa grande expérience sont connues de tous, et ma délégation est certaine que sous sa direction le travail des Nations Unies se déroulera de manière féconde. Ma délégation est prête à coopérer à tous égards avec le nouveau Secrétaire général dans l'exercice de ses importantes fonctions.

195. C'est avec le plus vif regret que le Gouvernement et le peuple japonais voient partir U Thant, qui a exercé pendant 10 années des fonctions très difficiles et lourdes de

responsabilités. Pendant cette période, les Nations Unies ont connu certains succès, auxquels la direction discrète, courageuse et éclairée d'U Thant a beaucoup contribué. U Thant a apporté un souffle de fraîcheur dans les activités des Nations Unies, un dynamisme calme et serein fondé sur le bouddhisme. La philosophie de l'Asie, qui, rejetant l'emploi de la force, aspire à la paix et à l'harmonie spirituelles, constitue sans doute ce dont le monde d'aujourd'hui et de demain a le plus grand besoin. L'Asie est fière d'avoir formé un chef comme U Thant. Il nous quitte alors que nous avons le plus besoin de lui. Puisse-t-il connaître de longues années de bonheur.

196. M. NYIRENDA (Zambie) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai demandé la parole pour que ma délégation, qui assume la présidence du groupe africain ce mois-ci, puisse, au nom des délégations d'Afrique, s'acquitter d'une double et très importante fonction. D'abord, sur une note très sombre, nous voudrions, à la fin de la présente session, cette session qui se trouve, hélas ! être la dernière pour notre très éminent et très dévoué secrétaire général, U Thant, exprimer la profonde tristesse de l'Afrique indépendante. Très franchement, il n'est de paroles qui puissent suffisamment exprimer la profonde tristesse que nous inspire le départ du Secrétaire général.

197. Pendant 10 ans, les Nations Unies ont été confondues tout naturellement avec ce grand fils de la Birmanie, U Thant. Quand on parle des Nations Unies, quand on pense aux Nations Unies, c'est tout d'abord le nom d'U Thant qui retentit dans notre esprit. Tout le monde sait qu'il en est ainsi. Le Secrétaire général est devenu le symbole même des Nations Unies, et il le méritait non seulement en raison de ses fonctions de secrétaire général, mais surtout parce qu'il a été le fidèle apôtre et l'interprète des buts et des principes de la Charte de notre organisation. A cet effet, pendant son mandat, il a toujours déclaré, avec ténacité, avec dévouement, avec une clairvoyance, une sagesse et une magnimité exceptionnelles que l'Organisation devait s'affirmer et rehausser son rôle dans le monde. Malheureusement, son appel à l'action immédiate et pratique de l'Organisation, cet appel vibrant, n'a souvent pas été entendu, à notre grande déception, avec des conséquences graves qui devraient être bien connues des membres de l'Assemblée, et du reste le sont. Je voudrais déclarer que l'Afrique indépendante et les peuples africains qui continuent de languir sous le joug du colonialisme et de l'*apartheid* voient dans le départ imminent d'U Thant, plus encore qu'un fait regrettable, un événement désolant. Ils sont convaincus qu'ils vont perdre un ami, un défenseur infatigable de la cause des opprimés, de la cause de la paix et de la sécurité dans ce monde troublé. En un mot, l'Organisation perd un homme très engagé, un fonctionnaire international d'envergure, un ami fidèle, un homme de paix, un éminent diplomate mondial. Son rôle sans égal et ses services remarquables resteront gravés dans les annales des Nations Unies et continueront de servir d'exemple à l'Organisation mondiale. En rendant cet hommage mérité au Secrétaire général, en lui adressant leurs sincères félicitations, en le remerciant d'avoir remarquablement accompli une tâche difficile, les délégations de l'Afrique indépendante lui souhaitent également le bonheur.

198. Cela m'amène à l'aspect le plus agréable de la tâche que j'ai à remplir aujourd'hui; je voudrais exprimer la

bienvenue de l'Afrique indépendante à M. Kurt Waldheim et le féliciter de son élection très méritée au poste important de secrétaire général de l'Organisation, pour succéder à U Thant. M. Waldheim représentait un choix logique, cela va de soi. C'est un homme d'expérience, un homme compétent, un homme sage. Ses qualités exceptionnelles sont connues tant aux Nations Unies que dans son pays; sa riche biographie est éloquente. L'histoire du pays qu'il représente, et qu'il représentera jusqu'à la fin de l'année, montre bien ce que l'Organisation peut et doit attendre de ce grand fils de l'Autriche, pays qui a les relations les plus cordiales avec le mien, la Zambie. C'est pourquoi nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et tenons à le féliciter chaudement. Il peut compter sur la coopération et le ferme appui des délégations africaines dans l'exercice de ses fonctions.

199. M. HOVEYDA (Iran) : C'est avec plaisir, mais non sans tristesse, que j'associe ma délégation aux paroles prononcées à l'égard d'U Thant par les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune. Tristesse, parce qu'un grand ami, un grand secrétaire général nous quitte; mais plaisir parce que nous ne pouvons qu'approuver tous les éloges qui ont été exprimés à son égard.

200. Nous avons tous été témoins de l'esprit d'abnégation et de justice avec lequel U Thant s'est consacré inlassablement aux tâches nombreuses et difficiles qui confrontent l'Organisation. Il a su surmonter avec calme et détermination tant de crises successives qui ont secoué le monde et l'Organisation qui reflète ce monde ! Mais la manière dont U Thant s'est acquitté de son mandat mérite tant d'éloges qu'il serait impossible de les résumer tous ici. Aussi bien, je m'abstiendrai d'entreprendre une énumération impossible et je me contenterai de dire que les raisons pour lesquelles nous devons être reconnaissants à notre secrétaire général sont si bien connues de nous tous et du public qu'il n'est pas nécessaire de les répéter ici.

201. Au moment où il nous quitte de sa propre volonté, je veux saluer, au nom de mon gouvernement, ce grand fils d'Asie, ce citoyen du monde, cet homme de bonne volonté, ce champion des droits de l'homme et ce pèlerin de la paix. Nous espérons qu'il conservera des liens avec notre organisation et continuera de nous faire bénéficier de ses conseils.

202. Soyez certain, Monsieur le Secrétaire général, que nous n'oublierons jamais tout ce que vous avez fait pour l'Organisation et pour la communauté internationale. Je puis vous assurer que nous continuerons à méditer les leçons que vous nous avez données.

203. Je ne puis quitter cette tribune sans ajouter que, si nous sommes tristes de voir partir U Thant, nous sommes du moins heureux de voir que celui qui va le remplacer possède également au plus haut point toutes les qualités nécessaires pour remplir l'important mandat qui vient de lui être confié. Nous sommes sûrs qu'il sera un grand secrétaire général. Il connaît depuis longtemps tous les rouages de notre organisation et, au cours des années, nous avons tous pu apprécier ses qualités de négociateur, de diplomate et d'organisateur. Je veux l'assurer ici de l'entière coopération de ma délégation et lui souhaiter, dans ses nouvelles fonctions, le plus grand succès.

204. M. BENITES (Equateur) [*interprétation de l'espagnol*] : Il y a 10 ans, j'ai eu l'honneur de représenter mon gouvernement au Conseil de sécurité et c'est alors que j'ai vu partir, dans le mystère et la mort, l'une des personnalités les plus distinguées du monde, le secrétaire général Dag Hammarskjöld. Je crois qu'avec M. l'ambassadeur Barnes, du Libéria, au nom duquel je parle également ici, nous sommes les seuls représentants permanents ici présents qui aient voté pour U Thant au Conseil de sécurité, en 1961 et qui lui aient souhaité la bienvenue alors. L'homme que nous avons élu il y a 10 ans a fait preuve d'un sens de l'équilibre, d'une profonde sérénité intérieure qui lui vient de sa conception bouddhiste de la vie, d'une intelligence claire pour comprendre les problèmes, d'une dignité exemplaire et d'une volonté énergique de servir la communauté internationale. La confiance qui lui a été accordée il y a 10 ans a été justifiée par les faits. Son attitude ferme, sereine et noble lui a permis de surmonter les difficultés d'un monde où les intérêts des impérialismes de toute couleur ont déchaîné des tempêtes sur une humanité pour qui les Nations Unies représentaient la dernière source d'espoir.

205. En disant adieu à U Thant, je suis heureux de déclarer qu'il a su remplir ses fonctions avec honneur et de lui souhaiter un heureux avenir. Je suis certain que ce bonheur dépendra de la fermeté avec laquelle nous, ici, aux Nations Unies, défendrons les idéaux pour lesquels il a lutté et ses idées qui nous serviront toujours de guide.

206. Qu'il me soit permis également de féliciter, au nom de mon gouvernement, M. Kurt Waldheim, qui vient d'être nommé Secrétaire général. C'est pour moi un honneur de dire qu'au cours des 11 années pendant lesquelles j'ai exercé les fonctions de représentant permanent de l'Equateur, j'ai été à même d'apprécier ses hautes qualités personnelles et diplomatiques alors qu'il représentait l'Autriche et qu'il présidait divers comités importants tels que celui de l'espace extra-atmosphérique. J'ai pu apprécier son amitié, sa courtoisie, son expérience et ses capacités qui nous assurent de son succès en ce moment crucial pour l'humanité et les Nations Unies.

207. M. KOSCIUSKO-MORIZET (France) : La France salue en U Thant un grand serviteur de la communauté internationale, un grand citoyen de l'humanité. Avec un sens aigu des réalités, il a su, voici 10 ans, sortir les Nations Unies de crises redoutables qui ébranlaient les fondements mêmes de l'Organisation. Homme de conscience, de foi et de cœur, il a, pendant 10 ans, travaillé jusqu'à l'extrême limite de ses forces, pour la paix et le mieux être de toutes les nations. Nous pouvons témoigner, nous qui le connaissons depuis 15 ans et qu'il a toujours aidés de ses conseils et de sa confiance, qu'il a ressenti tous les coups portés à la paix, toutes les violences, toutes les violations des droits de l'homme, non seulement comme une atteinte à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies, mais comme une blessure qui le frappait personnellement.

208. Cher U Thant, vous partez, mais vous restez avec nous. Nous avons encore besoin de vous, de votre expérience, de votre amitié. Nous sommes sûrs que votre sagesse inspirera notre nouveau secrétaire général, Kurt Waldheim, à qui nous portons une très haute estime et une très ancienne amitié. Il lui faudra le concours de tous pour faire face à sa lourde tâche.

209. Nous allons clore cette assemblée, malgré tant d'événements tragiques, avec un sentiment de réconfort. Après U Thant, avec Kurt Waldheim, les Nations Unies continuent. Merci, U Thant.

210. M. BITSIOS (Grèce): Au nom de la délégation hellénique, je viens m'associer aux hommages rendus à U Thant. Il a servi les Nations Unies avec un dévouement total, avec un courage moral indomptable et avec le plus profond sens des responsabilités.

211. Son attachement constant aux principes de la Charte a guidé toutes ses initiatives et toutes ses activités. Pendant 10 ans, il n'a pas épargné ses forces morales et physiques au service de la paix et du bien-être de l'humanité. Il mérite le repos.

212. Nous le voyons partir avec le plus vif regret, mais il peut être sûr que le souvenir de ses inestimables services à la cause de la paix sera une source d'inspiration pour nous tous et surtout pour la jeune génération toujours présente à l'esprit et au coeur généreux d'U Thant.

213. M. BEAULNE (Canada): Au nom de la délégation du Canada et des délégations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dont je me fais le porte-parole, je félicite S.E. Kurt Waldheim de son élection au poste prestigieux de secrétaire général. Il a des liens officiels et personnels avec mon pays; il y compte un grand nombre d'amis qui connaissent ses qualités de coeur et d'esprit et se réjouissent comme nous tous de l'honneur qui lui est aujourd'hui conféré.

214. Les délégations du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande veulent par ma voix rendre hommage à U Thant. Cet homme exemplaire, par la simplicité, la dignité, la prudence et la probité qu'il a manifestées dans l'exécution de ses hautes fonctions, s'est acquis un titre permanent à la reconnaissance de nos contemporains. Nous formons des vœux fervents pour lui et pour les siens. Nous saluons, en cette veille de Noël, l'apôtre qui, depuis une décennie, a mis tous ses efforts à hâter la réalisation de l'aspiration millénaire que l'humanité résume dans ce souhait: "Paix sur terre aux hommes de bonne volonté".

215. M. BAROODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*]: L'attachement d'U Thant à la cause des Nations Unies a été exemplaire. Il paraissait imperturbable lorsque l'Organisation se trouvait devant une crise politique, mais il a dû souffrir en stoïque chaque fois que la paix était menacée. Le visage serein d'U Thant est devenu le symbole d'une assurance inébranlable au milieu des incertitudes de la vie internationale. Son sens de la justice était toujours adouci par la tolérance et il abordait les problèmes épineux d'une manière très humaine. Aucun de ceux qui le connaissaient bien n'a jamais rien trouvé en lui de vindicatif.

216. Dans l'adversité, U Thant savait se montrer ferme et souple à la fois: il défendait avec sérénité les buts et principes de la Charte des Nations Unies; mais il tenait compte aussi des faiblesses de la plupart des dirigeants mondiaux qui, après tout, ne pouvaient guère se dire infaillibles lorsqu'ils gouvernaient leurs peuples tout en s'efforçant d'harmoniser les intérêts de leur pays et le bien commun de l'humanité tout entière.

217. U Thant était tout cela, mais aussi quelque chose de plus, un "quelque chose de plus" qui n'est pas facile à définir, si ce n'est peut-être en disant qu'U Thant aura laissé une marque indélébile sur la cause de la paix mondiale. Mais avant tout, nous constatons qu'il vit dans le coeur des hommes. U Thant, mon ami, mon frère humain, puissiez-vous, dans votre vie privée et pendant bien des années à venir, répondre à l'espoir des hommes et continuer de leur montrer la voie qui mène vers un monde meilleur.

218. Je ne vais pas longuement féliciter Kurt Waldheim, notre nouveau secrétaire général, car je l'ai toujours considéré comme un ami personnel et il pourrait être gênant de faire l'éloge de quelqu'un dont la grande compétence reconnue de tous s'accompagne d'une modestie véritable et d'un sens profond de la dignité. C'est à ses actes que nous le reconnaissons et je suis certain que Kurt Waldheim s'acquittera admirablement de la tâche difficile qui lui a été confiée.

219. Nous ne devons pas seulement lui adresser nos vœux de réussite; nous devons avant tout l'aider en toute sincérité à atteindre les objectifs des Nations Unies.

220. M. JAKOBSON (Finlande) [*interprétation de l'anglais*]: J'ai aujourd'hui l'honneur de parler au nom des délégations des cinq pays nordiques: Danemark, Islande, Norvège, Suède et Finlande, afin de rendre hommage en leur nom à U Thant, notre secrétaire général depuis 10 ans. Il a pris ses fonctions en une période de crise grave pour les Nations Unies, une crise qui en menaçait les bases mêmes, et c'est en grande partie grâce à son influence modératrice que le danger a été écarté. Aujourd'hui, U Thant est le symbole de la coopération et de la solidarité dans un monde déchiré par les conflits et les dissensions. Pour des millions d'hommes dans le monde entier, le nom d'U Thant représente l'unité profonde de l'humanité et l'idéal d'un monde en paix, d'un monde dans lequel tous les peuples auront appris à vivre en paix les uns avec les autres dans des relations de bon voisinage.

221. C'est une réalisation sans pareille qu'U Thant, après 10 années d'activités ait gardé intacts non seulement la confiance et le respect de toutes les nations Membres, mais aussi l'affection profonde de tous ceux qui ont travaillé avec lui. Son abnégation, son dévouement aux Nations Unies et à la cause de la paix lui ont gagné la reconnaissance et le respect absolu de toutes les nations. Je suis certain qu'il connaît l'affection toute particulière que lui portent les peuples des pays nordiques. En leur nom, je lui adresse, à lui et à sa famille, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans tout ce qu'il entreprendra à l'avenir.

222. Et maintenant, je voudrais saluer le successeur d'U Thant, M. l'ambassadeur Kurt Waldheim. La manière dont notre organisation a choisi son nouveau secrétaire général a quelque peu différé de celle que nous avons déjà connue. Son nom ne s'est pas dégagé subitement de consultations privées. Il a été choisi parmi un certain nombre de candidats dont la plupart s'étaient présentés aux Etats Membres, il y a quelque temps déjà. Cela me paraît conforme à l'esprit qui règne maintenant aux Nations Unies. La désignation du Secrétaire général est du plus grand intérêt pour tous les Etats Membres. Il est donc juste

que les candidats soient connus de tous et qu'ils puissent être examinés et évalués par tous les pays Membres.

223. Je suis convaincu qu'il était également juste et sage de choisir un homme connaissant à fond les Nations Unies, leurs problèmes et leur fonctionnement. Nous tous qui avons travaillé aux côtés de Kurt Waldheim aux Nations Unies — et je crois pouvoir dire qu'il a été particulièrement proche des délégations nordiques — nous savons qu'il possède une connaissance et une expérience approfondies des affaires internationales; qu'il a noblement servi son gouvernement, en tant que ministre des affaires étrangères, ainsi que dans plusieurs postes diplomatiques importants; et qu'il a toutes les qualités requises pour assumer les fonctions exigeantes de secrétaire général.

224. En outre, il représente un pays qui s'est voué à une neutralité perpétuelle; il incarne donc en quelque sorte le principe d'impartialité et d'objectivité, qui est l'attribut essentiel du Secrétaire général des Nations Unies.

225. Je suis certain que Kurt Waldheim sait qu'il pourra toujours compter sur le plein appui et la coopération totale des cinq délégations nordiques dans tout ce qu'il entreprendra pour faire de l'ONU un instrument efficace de paix et de coopération entre les nations.

226. M. ROSSIDES (Chypre) [*interprétation de l'anglais*] : Je suis heureux de cette occasion d'exprimer, au nom de mon président, l'archevêque Makarios, de mon gouvernement et en mon nom personnel, la satisfaction que nous ressentons de voir confier le gouvernail des Nations Unies, à ce point de l'évolution du monde, aux mains sûres de Kurt Waldheim, diplomate expérimenté, éprouvé, très connu, et respecté aux Nations Unies et dans la communauté mondiale pour son intégrité intellectuelle, son objectivité, son indépendance d'esprit et, surtout, pour son attachement aux buts et principes des Nations Unies.

227. Il vient d'un pays qui au cours des siècles s'est distingué par sa civilisation et sa culture. Autrefois, à une époque révolue, ce pays a été assez puissant pour occuper sa place parmi les grands du jour. Aujourd'hui, à l'époque des Nations Unies, il est assez petit pour être exempté du fardeau des armements et des alliances militaires de jadis et peut consacrer toute son énergie et ses efforts les plus constructifs à l'entente internationale, à la paix et au progrès dans le monde. M. Kurt Waldheim en sa qualité d'homme d'Etat et de diplomate, a éminemment contribué à donner une expression positive à la politique de son noble pays.

228. Notre très estimé U Thant, parlant des qualités que doit posséder le Secrétaire général des Nations Unies, a souligné qu'il devait être idéaliste et réaliste à la fois. Pour nous, cela signifie un homme doté de vision, tourné vers l'avenir, capable d'agir avec imagination en vue de réaliser les buts et les principes des Nations Unies; mais, en même temps, il doit être guidé par le sens des réalités, connaître les possibilités et les moyens d'atteindre les objectifs de ses efforts désintéressés, en harmonisant avec tact les actes des nations. Au demeurant, le mot de "réalisme" a des acceptions différentes selon les époques. Dans le monde d'aujourd'hui qui évolue si rapidement, être réaliste c'est savoir regarder assez loin en avant pour savoir ce qui va

venir et pour agir à temps en tenant compte des événements, plutôt que de se laisser dépasser par eux.

229. Il est difficile d'imaginer un exemple plus parfait de ces qualités que l'état des services d'U Thant et la sagesse avec laquelle il a guidé les Nations Unies pendant les 10 années de son mandat, surtout dans les moments de dangers graves et imminents tels que la crise de Cuba en 1962 et celles qui ont menacé l'Organisation elle-même en 1961 et en 1964.

230. Pendant la crise de Cuba, alors que l'affrontement nucléaire était imminent et que le Conseil de sécurité était dans l'impossibilité d'agir, ce fut U Thant qui, par son intervention opportune et efficace, par son appel bien pesé aux deux superpuissances, contribua fortement non seulement à préserver le monde du désastre qu'aurait été l'affrontement, mais aussi à poser les fondements d'un règlement satisfaisant de cette situation dangereuse et à ouvrir la voie à la détente; et nous savons que de nouveaux accords sont intervenus ensuite dans d'autres domaines.

231. Pendant les crises de 1961 et de 1964 qui ont menacé l'Organisation même, la sagesse politique d'U Thant, ses initiatives d'homme d'Etat ont permis aux Nations Unies de revenir à la normale.

232. Dans le cas de mon pays et du problème de Chypre, sa défense inébranlable des principes de la Charte et ses efforts inlassables pour aboutir à une solution fondée sur ces principes ont été des facteurs décisifs qui ont permis d'éviter de graves dangers pour la paix et la sécurité internationales et d'acheminer le problème de Chypre vers une solution.

233. Son départ sera profondément ressenti de nous tous et le souvenir de son passage lumineux à travers l'Organisation vivra à jamais dans l'esprit des générations actuelles et futures. Ce sera la clarté qui nous guidera dans la recherche de la paix et de la survie des hommes au cours des années tourmentées qui nous attendent.

234. Au nom de mon président, l'archevêque Makarios, du Gouvernement et du peuple de Chypre, j'ai l'honneur d'exprimer notre admiration et notre reconnaissance et de rendre hommage à un homme qui, plus que quiconque, a incarné l'âme des Nations Unies et l'esprit de la paix, de la justice et de la liberté dans le monde.

235. Nous espérons, nous comptons que dans sa retraite U Thant gardera le même attachement aux nobles objectifs qui ont guidé ses actes de Secrétaire général des Nations Unies. Qu'il nous soit permis de lui souhaiter toute la réussite possible dans sa carrière future qui, nous l'espérons, sera longue et fructueuse.

236. A cette étape de l'histoire des Nations Unies et dans les circonstances actuelles, je ne saurais imaginer de meilleur successeur à U Thant que Kurt Waldheim, notre nouveau secrétaire général. Le connaissant de longue date, je sais qu'il est à la fois idéaliste et réaliste et qu'il possède au plus haut point le tact nécessaire pour harmoniser les actes des nations. C'est du reste grâce à son esprit d'harmonie, de compréhension et d'accommodement, auquel l'autre partie a fait écho, que le problème du Tyrol du Sud a été réglé

dans l'équité, selon les principes de la Charte et les résolutions des Nations Unies; à la satisfaction des deux parties, si bien que, maintenant, la paix et l'harmonie règnent dans cette région. Cet exemple démontre que Kurt Waldheim sait agir de manière dynamique et éclairée, dans l'intérêt de tous.

237. Nous sommes certains qu'il guidera les Nations Unies avec un profond dévouement vers l'élaboration d'un système de droit mondial fondé sur la justice et la paix, selon la Charte, comme il l'a dit à l'Assemblée aujourd'hui même.

238. Ma délégation lui promet toute sa coopération et tout son appui; nous souhaitons à notre nouveau secrétaire général de venir à bout des épreuves difficiles qui accompagneront l'exercice de ses importantes fonctions.

239. M. SZARKA (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais, au nom du groupe des pays de l'Europe orientale et au nom de la Mongolie, adresser au Secrétaire général des Nations Unies, U Thant, l'expression très chaleureuse de notre reconnaissance, de notre estime et de notre admiration. Le nom d'U Thant, depuis 10 ans, est inséparable des Nations Unies. Lorsqu'il a pris ses importantes fonctions il y a 10 ans, il était déjà connu ici des autres délégations en tant que représentant permanent de la Birmanie. Il était connu et apprécié en tant que diplomate expérimenté et habile, en tant qu'homme doté d'un grand charme, d'intuition et de compréhension.

240. Dès qu'il a assumé les hautes fonctions de secrétaire général, U Thant a dû faire face à une situation difficile à bien des égards. Non seulement il l'a fait, mais il a même pris une envergure plus grande encore, si possible. Il est devenu un facteur puissant dans la recherche d'un monde meilleur; il est devenu un défenseur constant de la paix et de la sécurité internationales. Il a toujours inlassablement cherché à aider les peuples à réaliser l'autodétermination, et il a mis le pouvoir et l'influence des Nations Unies au service de l'élimination du système colonial dans le monde.

241. U Thant a pris fermement position contre les violations des principes de la Charte des Nations Unies. Il a fait de son mieux pour contribuer à l'universalité de notre organisation. Son travail désintéressé et inlassable, cette année encore, a beaucoup contribué aux activités de l'Assemblée générale — nous avons tous pu nous en rendre compte — malgré son absence temporaire due à la maladie. Les circonstances ont pris un tour si regrettable qu'à présent U Thant nous quitte. Nous devons maintenant remercier U Thant de ses 10 années de services dévoués en tant que secrétaire général, 10 années consacrées à la paix et à la sécurité du monde et à un avenir plus heureux pour l'humanité. Sa personnalité remarquable ne saurait être séparée de l'histoire des Nations Unies et nous sommes profondément et sincèrement convaincus que même après sa retraite sa personne sera entourée d'un respect et d'une estime considérable, partout dans le monde.

242. Que l'on me permette de souhaiter à U Thant santé, honneur et prospérité dans les années à venir. Les pays au nom desquels je parle se souviendront toujours de lui comme d'un ami sincère de nos peuples et d'un ami sur lequel on peut compter dans la lutte pour la paix et la sécurité.

243. Parlant en tant que représentant de la Hongrie, je voudrais ajouter que nous ne l'oublierons jamais. Nous attendons sa visite, à quelque titre qu'il entende venir chez nous.

244. L'élection d'un secrétaire général de l'Organisation a toujours été un événement d'une importance exceptionnelle. Le poste de secrétaire général, nous le savons, est très important et compte de grandes responsabilités. La Charte confère au Secrétaire général des pouvoirs qui sont définis avec précision et qui ont la plus grande portée du point de vue de l'objectif essentiel de l'Organisation : le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde entier. Cette tâche exige beaucoup de talent et de dévouement de la part de la personne choisie pour exercer les fonctions de secrétaire général. Ce doit être un diplomate, et un diplomate fort expérimenté, et il doit aussi avoir une vue d'ensemble des problèmes internationaux de façon à pouvoir guider le Secrétariat quant à la façon de les aborder.

245. M. Kurt Waldheim est certainement un homme de cette trempe. Il est bien connu des représentants des Etats Membres au nom desquels j'ai l'honneur de parler. Nous le connaissons en tant que représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies et en tant que Ministre des affaires étrangères de son pays. Nos pays connaissent et ont appris à apprécier la politique étrangère constructive de l'Autriche. Cette politique, qui vise à servir la coopération internationale et une paix stable, a beaucoup contribué à la recherche d'un monde meilleur, dont l'Europe est une région importante. L'Autriche, depuis des années, est l'un des pays qui font de grands efforts pour jeter les bases de la conférence paneuropéenne sur la sécurité et la coopération, que les pays socialistes d'Europe orientale et d'autres pays recherchent avec tant d'insistance.

246. Dans cette recherche active d'une Europe stable et en paix, l'Autriche de M. Kurt Waldheim a été un précieux partenaire. C'est pour accorder une sanction au rôle joué par l'Autriche et par M. Kurt Waldheim personnellement que les Etats Membres des Nations Unies ont décidé de l'élire au poste de secrétaire général.

247. En le félicitant très sincèrement et très cordialement, les pays au nom desquels je parle lui promettent leur pleine coopération dans l'exercice de ses très importantes et très sérieuses fonctions. Nous tenons à l'assurer qu'il pourra toujours compter sur nous dans la réalisation des nobles buts de la Charte.

248. Nous lui souhaitons de rester en bonne santé; nous espérons qu'il exercera ses hautes fonctions de manière à honorer son pays et nous sommes certains qu'il suivra l'exemple très élevé de dévouement de son admirable prédécesseur.

249. Permettez-moi maintenant de dire quelques mots en ma qualité de représentant de la Hongrie. L'Autriche et la Hongrie sont voisines, mais, bien plus que cela, nos deux pays entretiennent d'excellentes relations et ne cessent de renforcer leurs nombreux contacts. Bien que nos deux pays aient décidé de suivre des voies différentes et se soient donné des institutions différentes pour bâtir leur existence nationale, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que nos peuples sont des peuples amis et que nos deux

gouvernements sont des gouvernements amis. Je suis heureux de déclarer aussi que notre prochain secrétaire général a joué un rôle important à cet égard en sa qualité de ministre des affaires étrangères de son pays. Pour cette raison, c'est une source de satisfaction et de plaisir particuliers pour nous que de saluer en sa personne le fils de notre voisine amicale, l'Autriche. Permettez-moi de lui adresser les félicitations et les meilleurs vœux du Gouvernement et du peuple hongrois à l'occasion de son accession à ce poste. Nous nous déclarons prêts à entretenir avec lui les meilleures relations dans l'exercice de sa noble mission.

250. M. GHORRA (Liban) *[interprétation de l'anglais]* : Certains de mes collègues d'Asie ont déjà pris la parole, mais je voudrais, en ma qualité de président du Groupe asiatique pour le mois en cours, rendre un hommage tout particulier à un éminent fils de l'Asie, U Thant.

251. Notre estimé secrétaire général, U Thant, va bientôt quitter ce poste élevé. Nous le regretterons beaucoup. Peu d'hommes se sont acquis à un tel degré l'amitié, l'estime et le respect de tous. Il est, en fait, impossible d'établir le bilan des réalisations des Nations Unies pendant les 10 années de son mandat, car elles ont été nombreuses, diverses et fécondes. Le faire serait écrire l'histoire des Nations Unies au cours de 10 années difficiles. Qu'il me suffise de dire qu'U Thant a été reconnu dans le monde entier comme un symbole de paix; en un sens, U Thant et paix sont devenus indivisibles. Qu'il me suffise de dire aussi que les Nations Unies ont, sous sa direction, connu un élan qu'elles n'avaient jamais eu dans le passé. Il a donné une impulsion vigoureuse à de nombreux événements et son esprit humaniste a imprégné les actions des Nations Unies.

252. U Thant a reçu et recevra nombre de récompenses et de distinctions. Mais la plus grande et la plus rare a été la confiance générale et réitérée des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies. On lui a demandé de rester à la barre de ce navire; s'il l'avait voulu, il serait resté le commandant de notre vaisseau. Rares, en vérité, sont les détenteurs de hautes fonctions qui, au terme de carrières même plus courtes, jouissent encore d'une telle confiance. Plus rares encore sont ceux qui restent objectifs malgré les feux du pouvoir.

253. Les fonctions d'U Thant en qualité de secrétaire général seront bientôt terminées en cette enceinte, mais il continuera de servir les Nations Unies, leurs idéaux et leurs principes, de même que la cause de la paix, de la justice et du progrès. Le monde entier lui est ouvert. Là, il pourra offrir les vastes trésors de faits, de connaissances et d'expérience qu'il a accumulés au cours de sa carrière. Un précepte bouddhiste affirme : armé de la vérité ultime, ne ménage aucun effort.

254. Nous suivrons les activités d'U Thant dans d'autres domaines avec un intérêt tout particulier, car nous voulons continuer à nous enrichir des trésors de son expérience et de sa sagesse.

255. Estimé U Thant, nous vous souhaitons une bonne santé, le bonheur pour vous-même et votre famille et de longues années à vivre pour que vous puissiez continuer à porter le flambeau de la paix vers des cimes nouvelles.

256. Je voudrais profiter de cette occasion pour adresser nos félicitations à notre distingué collègue et ami, M. Kurt Waldheim, de l'Autriche, qui a été élu à l'unanimité au poste important de secrétaire général. Il réunit toutes les éminentes qualités requises pour assumer ce poste. Sa brillante carrière de diplomate et de ministre des affaires étrangères de son pays l'a bien préparé aux responsabilités qui seront les siennes à partir du 1er janvier 1972. Nous sommes convaincus que dans l'exercice de ses fonctions il saura utiliser les qualités qui le caractérisent lui, son pays et son peuple : l'impartialité, l'équité, l'amabilité et le sens de la justice. Je tiens à l'assurer qu'il pourra toujours compter sur la coopération et sur l'appui des délégations asiatiques, y compris la mienne, dans l'exercice de ses importantes fonctions. Nous lui souhaitons très sincèrement la bienvenue et nous lui adressons nos félicitations les plus chaleureuses et nos vœux les meilleurs pour les services qu'il rendra à l'humanité par le truchement de l'Organisation des Nations Unies.

257. M. MOLINA (Costa Rica) *[interprétation de l'espagnol]* : Alors que l'Assemblée générale termine aujourd'hui les travaux de sa vingt-sixième session, le groupe latino-américain voudrait rendre un hommage de reconnaissance tout particulier au Secrétaire général, U Thant, pour les succès qu'il a remportés au cours de son mandat.

258. Pendant 10 années, il a consacré le meilleur de son énergie à un travail continu et difficile : amener la compréhension entre les nations et la pratique de la tolérance entre les hommes. Il a collaboré activement à la lutte contre le colonialisme, à l'assistance aux pays en voie de développement et au respect de la dignité de l'être humain.

259. Je crois que l'on peut à juste titre l'appeler l'"apôtre de la paix et de la tolérance"; son inébranlable décision d'agir en stricte conformité avec ces deux grands principes, à la défense desquels il a même sacrifié sa santé, fera que ses actes resteront toujours, dans le monde entier et au cours du temps, présents à l'esprit de tous les hommes de bonne volonté.

260. Dans quelques jours, U Thant mettra un terme à ses fonctions au sein de notre organisation; nous sommes certains que, pour reprendre les mots d'un grand écrivain de notre continent, il pourra ressentir cette légitime fierté que, reposant sa tête fatiguée, éprouve l'homme qui a laissé une empreinte profonde.

261. Monsieur le Secrétaire général, en vous rendant aujourd'hui cet hommage et en vous exprimant notre reconnaissance pour l'oeuvre importante que vous avez accomplie, je tiens à dire que nous nous souviendrons toujours de vous.

262. Au nom du groupe latino-américain, je voudrais féliciter M. Kurt Waldheim de sa nomination au poste de secrétaire général. La recommandation du Conseil de sécurité, largement appuyée par l'Assemblée générale, témoigne de la justesse de son élection. Nous lui souhaitons plein succès dans sa tâche difficile, car les problèmes du monde actuel sont vastes et graves, et notre organisation et son représentant suprême, le Secrétaire général, devront continuer de chercher à les régler.

263. Notre objectif principal, l'établissement d'une paix stable et durable, vieille aspiration des hommes qui croient en la justice, est encore loin d'être atteint. Le nouveau Secrétaire général commence sa tâche alors que l'Organisation travaille depuis plus de 25 années déjà et qu'en dépit des efforts déployés par beaucoup il reste encore aujourd'hui de grands problèmes à régler avant de parvenir à établir la paix.

264. Nous devons nous convaincre tous de la nécessité d'arriver graduellement à un désarmement général et complet. Quand les ressources, les efforts et les vies qui, aujourd'hui, sont consacrés inutilement et douloureusement à la guerre et à la dévastation seront au service du développement économique, social et spirituel de l'humanité, nous aurons atteint notre objectif et aurons fait une réalité des principes que nous nous sommes engagés à appliquer, à savoir : promouvoir le progrès social et améliorer le niveau de vie dans une conception plus ample de la liberté ; pratiquer la tolérance et coexister dans la paix en bons voisins ; unir nos forces pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales ; assurer, par l'acceptation de principes et l'adoption de méthodes, que la force armée ne sera utilisée qu'au service de l'intérêt commun et utiliser un dispositif international en vue de favoriser le progrès économique et social de tous les peuples.

265. Les buts que je viens d'exposer sont la synthèse fondamentale des objectifs des pays d'Amérique latine. C'est pourquoi, en réaffirmant notre foi dans leur réalisation, nous assurons le Secrétaire général qui a été élu aujourd'hui de notre appui pour la défense et la mise en oeuvre des principes de la Charte des Nations Unies.

266. M. VINCI (Italie) [*interprétation de l'anglais*] : En ce jour solennel, je voudrais, au nom du Gouvernement italien, au nom de ma délégation et en mon nom personnel, rendre hommage au Secrétaire général, U Thant, qui est sur le point de nous quitter. L'exemple moral irréprochable qu'il nous a donné, ses principes très élevés, son intégrité intellectuelle, son activité inlassable, son dévouement total aux fonctions qu'il a remplies avec beaucoup de dignité pendant toute une décennie ont fait de lui un exemple pour chacun de nous, un exemple que chacun, aux Nations Unies, regardait avec admiration en y trouvant une inspiration, car il représentait la conscience de l'humanité et les aspirations de tous les peuples.

267. Le Gouvernement italien n'a jamais manqué d'appuyer toutes les initiatives d'U Thant qui tendaient à réaffirmer les buts et principes de la Charte. C'est peut-être l'éloge dont le Secrétaire général sortant peut, à bon droit, être le plus fier que d'avoir fermement défendu la Charte et d'avoir fait preuve de loyauté et de dévouement dans l'accomplissement des tâches que lui ont confiées les organes importants des Nations Unies.

268. En rendant un hommage respectueux au Secrétaire général, U Thant, je lui souhaite, au nom de mon gouvernement et de ma délégation, et en mon nom personnel, prospérité et santé, en espérant que les Nations Unies bénéficieront toujours de ses conseils pendant de nombreuses années encore.

269. Je voudrais également, au nom de mon gouvernement et de ma délégation, adresser mes félicitations les plus

sincères et chaleureuses au nouveau Secrétaire général, S. E. M. Kurt Waldheim. J'ajouterai à ces souhaits de bienvenue mes vœux les plus sincères pour la réussite de la noble mission qu'il est appelé à accomplir, une mission qui n'a pas son égal dans la vie internationale — c'est la plus noble et la plus difficile à la fois.

270. Le Gouvernement italien est profondément satisfait de la nomination du Secrétaire général Waldheim. Nous avons appuyé sa candidature depuis le commencement. Nous avons été heureux d'appuyer sa désignation. M. Kurt Waldheim, en fait, est depuis longtemps une personnalité connue et très respectée dans mon pays, qui a, avec l'Autriche, pays voisin, des liens traditionnels de connaissances, d'estime et d'amitié qui remontent aux temps les plus anciens. A ce propos, je voudrais rappeler la période pendant laquelle M. Waldheim, alors ministre des affaires étrangères de son pays, a fourni la meilleure preuve que les différends entre deux pays voisins pouvaient être réglés par des moyens pacifiques, comme l'exige la Charte des Nations Unies.

271. La première déclaration du prochain Secrétaire général a été tout à fait conforme à ses états de service en tant que ministre des affaires étrangères de l'Autriche. Son discours inspirant correspondait particulièrement à l'esprit et à la tradition de cette école de pensée qui a son origine en Autriche avec le comte Coudenhove-Kalergi, homme qui a contribué peut-être plus que quiconque à promouvoir les idées qui ont donné naissance à la Société des Nations, d'abord, et, plus tard, aux Nations Unies. Kurt Waldheim est le fidèle héritier de cette doctrine.

272. Je voudrais terminer sur une note personnelle en disant au secrétaire général Waldheim, auquel je renouvelle mes félicitations, combien j'ai été heureux d'être parmi ceux qui ont appuyé, hier soir, le projet de résolution que l'Assemblée générale a ratifié ce matin par acclamation.

273. M. AMERASINGHE (Ceylan) [*interprétation de l'anglais*] : Il y a 10 ans, Ceylan a eu le privilège de proposer la nomination d'U Thant au poste de secrétaire général des Nations Unies. Aujourd'hui j'ai jugé bon, bien que je ne représente que mon propre pays et ma propre délégation — et, pour cela, je demande l'indulgence de l'Assemblée — de prendre la parole pour dire adieu à ce grand croisé de la paix qui a dirigé l'Organisation pendant ces 10 dernières années et a su donner l'exemple éclatant d'un dévouement inébranlable et d'une intégrité incomparable. Les 10 dernières années peuvent à juste titre figurer dans les annales des Nations Unies comme la décennie d'U Thant.

274. Le vocabulaire des hommages, des louanges et de la reconnaissance est très vaste mais il n'est pas inépuisable, et les hommages qui ont déjà été rendus à U Thant me laissent peu de chose à ajouter. U Thant a fait preuve de compassion sublime, de profonde compréhension et de grande noblesse d'esprit. Dans cette cathédrale de la paix, il a été vénéré comme un grand prêtre. Nous lui avons accordé toute notre confiance. Il nous a payés de retour dans une mesure incalculable et nous a honorés de ses services.

275. Au nom du Gouvernement et de la délégation de Ceylan, je lui adresse ainsi qu'à sa femme nos vœux les plus sincères de bonne santé et de bonheur pour les années à

venir. En tant que bouddhiste s'adressant à un autre bouddhiste, je lui dis : "Que la bénédiction des triples joyaux l'accompagne toujours, lui et sa femme." Nous sommes certains qu'il continuera de mettre son expérience et sa sagesse au service de la communauté internationale pour la défense de la paix et de la bonne volonté parmi tous les peuples.

276. Je suis particulièrement heureux de souhaiter une chaleureuse bienvenue au nouveau Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, de l'Autriche. Outre ses grandes qualités personnelles, il a l'avantage particulier d'avoir devant lui l'exemple inspirant d'un prédécesseur illustre. Au nom de mon gouvernement et de ma délégation, je lui adresse nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux, et je peux l'assurer de notre entière coopération.

277. Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de la façon dont vous avez présidé les travaux d'une assemblée qui, par ses réalisations et du fait qu'elle a terminé en temps voulu l'examen des questions inscrites à son ordre du jour, a confondu beaucoup de représentants mais a impressionné tout le monde.

278. Enfin, au nom de ma délégation, je tiens à souhaiter à toutes les délégations et aux fonctionnaires du Secrétariat une très heureuse année.

279. M. TRUONG CANG (République khmère) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de me joindre aux autres distingués représentants qui m'ont précédé, pour rendre, au nom du peuple et du Gouvernement de la République khmère ainsi qu'en celui de ma délégation, un hommage très déférent à S. E. U Thant et lui adresser l'expression de notre gratitude pour son esprit d'objectivité et d'impartialité et pour l'immense contribution qu'il a apportée à la cause de la paix, de la justice et du progrès au cours de ces 10 années au service de l'humanité.

280. C'est le coeur brisé que nous le voyons nous quitter. Nous lui présentons nos vœux fervents de bonheur, de prospérité et de longévité.

281. Je voudrais également, au nom de mon gouvernement et en celui de ma délégation, adresser nos chaleureuses et cordiales félicitations à S. E. Kurt Waldheim pour sa brillante élection à ce poste éminent de notre organisation. Nous sommes heureux que le choix ait porté sur ce noble fils d'un pays neutre qui a connu la gloire ainsi que les vicissitudes de la guerre. Nous sommes d'autant plus heureux que notre nouveau secrétaire général a été l'un de nos éminents collègues et a déjà apporté des preuves de sa haute compétence durant sa longue carrière au sein de l'Organisation mondiale. Du fond du coeur, nous lui souhaitons plein succès dans sa haute et noble mission et dans l'accomplissement de la tâche, qualifiée d'impossible, certes, mais combien noble, qui l'attend en ce moment où la force a tendance à primer le droit.

282. D'ores et déjà, je peux l'assurer de notre modeste et entière collaboration.

283. M. TARABANOV (Bulgarie) : Déjà, le représentant de la Hongrie a parlé au nom des délégations des pays de l'Europe de l'Est. Je viens cependant à cette tribune pour

exprimer — au nom du Gouvernement bulgare, de la délégation de la République populaire de Bulgarie et en mon nom personnel, en tant que voisin dans les différents Comités des Nations Unies, devenu, depuis le début de notre travail commun à cette organisation, un ami d'U Thant nommé par la suite Secrétaire général des Nations Unies — pour exprimer, dis-je, à U Thant nos sentiments de gratitude pour les services qu'il a rendus à l'Organisation des Nations Unies pendant plus de 10 ans. Nous lui sommes aussi très reconnaissants d'avoir sacrifié à ce travail les meilleures années de sa vie et d'avoir ainsi contribué au développement du monde.

284. Bien entendu, nous aurions désiré voir U Thant continuer à exercer les fonctions de secrétaire général. Malheureusement, même les meilleures choses ne peuvent durer toujours.

285. Nous félicitons son successeur, Kurt Waldheim, pour son élection, et nous lui souhaitons le plus grand succès dans l'accomplissement de sa tâche difficile, mais combien bénéfique pour le développement des relations dans cette organisation et dans le monde. Nous sommes certains qu'en prenant la suite de l'oeuvre difficile mais fructueuse entamée par son prédécesseur il contribuera d'une manière effective, comme U Thant y a contribué, à l'application des principes de la Charte, à la paix et à la sécurité internationales dans ce monde qui en a de plus en plus besoin.

286. M. GARCIA ROBLES (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais dire les félicitations de la délégation du Mexique et mes félicitations personnelles à M. Kurt Waldheim, qui a été, à juste titre, nommé à l'unanimité, par l'Assemblée générale, au poste de secrétaire général à compter du 1er janvier 1972.

287. Ayant eu l'occasion d'apprécier personnellement son expérience des affaires des Nations Unies, qui, comme il nous l'a lui-même rappelé il n'y a pas longtemps, remonte à 1955, j'ai la conviction que nous devons tous nous féliciter de ce que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale aient choisi, d'un commun accord, un homme dont la capacité, les qualités et l'expérience sont la garantie solide qu'il saura assumer avec la plus grande distinction et la plus grande efficacité les fonctions importantes qui vont lui incomber.

288. Pour ce qui est de celui qui occupe actuellement ce poste éminent, mon pays et ma délégation considèrent que le nom d'U Thant est lié d'une manière indissoluble à l'une des activités en Amérique latine que le Mexique a considéré depuis le début avec ardeur et enthousiasme, à savoir l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, à laquelle le Secrétaire général a apporté une contribution constante et inappréciable. Cependant, ce n'est là qu'une des nombreuses contributions d'U Thant à la paix, au désarmement, à la libre détermination des peuples et au développement économique, dans le cadre de la justice sociale, et auxquelles le Président de la République du Mexique, Luis Echeverría Álvarez, a rendu un hommage public du haut de cette tribune, au cours de sa récente visite aux Nations Unies [*1952ème séance*].

289. Qu'il me soit permis aujourd'hui d'ajouter l'hommage de l'admiration sans réserve et de la reconnaissance la plus

sincère de ceux qui, comme moi, ont eu le privilège de suivre de près la carrière exemplaire d'U Thant et de bénéficier de ses conseils sages et toujours impartiaux. Les 10 années de sa vie qu'il a consacrées totalement à notre organisation lui valent la reconnaissance de l'humanité et, lorsqu'il quittera son poste, le 31 décembre, il emportera avec lui les vœux les plus sincères de bonheur que formuleront sans aucun doute tous les peuples de la Terre et, entre autres, je peux lui en donner l'assurance, le peuple mexicain, dont les sentiments sont bien connus d'U Thant.

290. M. CREMIN (Irlande) [*interprétation de l'anglais*] : La délégation irlandaise souhaite s'associer aux nombreux hommages qui ont été rendus à U Thant alors qu'il s'apprête à quitter le poste de secrétaire général.

291. Il connaît, bien entendu, l'amitié très étroite qui a marqué les rapports des délégations de la Birmanie et de l'Irlande pendant les années où il était le représentant permanent de son pays; il connaît la chaleur avec laquelle mon gouvernement a accueilli sa nomination au poste de secrétaire général en 1961; il connaît enfin la satisfaction que mon gouvernement a ressentie en voyant la manière dont il s'est acquitté des lourdes fonctions de son poste pendant une période marquée par les troubles et la dissension, au cours de laquelle il a dû faire face à nombre de problèmes graves et délicats.

292. U Thant a apporté au poste de secrétaire général une haute intégrité et un dévouement absolu aux objectifs et aux principes de la Charte. Pour reprendre les paroles du Ministre des affaires étrangères de l'Irlande, lorsqu'il a parlé ici le 7 octobre, "... son courage, ses paroles, les attitudes qu'il nous a enseignées, sa tolérance resteront pour nous un guide et un exemple." [1956ème séance, par. 120.]

293. Nous espérons ardemment qu'il connaîtra de nombreuses années de retraite paisible et heureuse, ce qui ne l'empêchera pas cependant de faire profiter la communauté internationale de son expérience sans égale au service de l'entente et de la coopération des nations.

294. Ma délégation voudrait en même temps adresser de chaleureuses félicitations à M. Kurt Waldheim, à l'occasion de son élection au poste de secrétaire général. Ceux d'entre nous qui ont eu le plaisir de travailler avec lui ici pendant plusieurs années ont pu apprécier sa profonde connaissance des affaires internationales, sa courtoisie, son intuition, son tact, qualités qui l'ont porté au poste le plus élevé des affaires étrangères dans son pays, en janvier 1968. Il a donné la preuve de son attachement à l'ONU lorsque, ayant quitté le poste de ministre des affaires étrangères l'an dernier, il est revenu ici en tant que représentant permanent de l'Autriche auprès des Nations Unies.

295. Il vient — on le sait — d'un Etat dont les traditions diplomatiques sont parmi les plus anciennes d'Europe, d'un pays avec lequel l'Irlande entretient des liens multiples et fort anciens qui remontent à l'arrivée de Colomban à Bregenz et de Virgile à Salzbourg, il y a plus de 1 000 ans.

296. La délégation irlandaise est certaine que M. Waldheim s'acquittera brillamment de ses fonctions de secrétaire général et nous lui adressons nos meilleurs vœux de succès dans ce nouveau poste.

297. M. EREN (Turquie) [*interprétation de l'anglais*] : Tout ce qui peut être dit au sujet d'U Thant l'a déjà été. Les annales des Nations Unies, en fait les annales de l'histoire, ne contiennent pas de cas où un hommage universel — et je dirai une reconnaissance universelle semblable — ait été rendu à un seul homme. Je ne ferai que répéter ce que Macaulay a dit du rôle des hommes dans l'histoire : "Certains hommes laissent dans l'histoire l'empreinte de leurs actes déplorables, mais heureux sont les rares hommes qui y laissent la marque de leur cœur."

298. Malgré la nostalgie qui nous étreint, nous nous sentons rassurés par l'élection de Kurt Waldheim. L'histoire de la diplomatie moderne est déjà riche de tout l'apport de son pays. En Kurt Waldheim nous saluons le deuxième grand apport de l'Autriche aux relations internationales. Le pays de Metternich nous a donné un homme d'une expérience et d'un savoir-faire extraordinaires, un homme d'une patience et d'une sagesse infinies.

299. En félicitant M. Kurt Waldheim, c'est nous-mêmes que nous félicitons.

300. M. ALARCON (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Il me reste peu de chose à ajouter aux hommages que les représentants des Etats Membres ont rendus au Secrétaire général, U Thant : néanmoins, ma délégation juge bon de dire quelques mots pour rendre hommage à U Thant, car nous nous souvenons du moment où il a assumé les lourdes responsabilités de secrétaire général des Nations Unies. Ce fut une époque au cours de laquelle il a dû faire face à des problèmes difficiles et complexes et son rôle à ce moment-là concernait directement mon pays.

301. Nouvellement arrivé au poste de secrétaire général, il a été appelé à jouer un rôle dans une grave crise internationale qui a directement touché mon pays. A cette occasion, U Thant a su démontrer le respect profond qu'il éprouve pour les droits souverains des peuples, son adhésion pleine et entière aux principes de la Charte, sa fidélité, sa loyauté à la cause de la paix et de la justice. Depuis lors, il s'est acquis dans le cœur de mon peuple des sentiments de gratitude et de reconnaissance sincères. Aujourd'hui, alors qu'il quitte le poste de secrétaire général, je tiens à lui donner l'assurance que ces sentiments sont aussi vifs dans le cœur de mon peuple qu'ils l'étaient il y a neuf ans.

302. Au cours de ces années, nous avons pu en outre apprécier le dévouement total d'U Thant aux lourdes responsabilités qui lui incombaient du fait de sa charge. Il n'a jamais connu un moment de répit. A chaque instant, il était prêt à jouer son rôle dans le même esprit et avec le même respect des idéaux de la Charte que ceux qu'il éprouvait il y a 10 ans quand ses qualités lui ont valu d'être élu secrétaire général. Pour toutes ces raisons, pour son comportement conséquent au cours d'une décennie, ma délégation ne pouvait manquer de participer à cet hommage sincère rendu à sa personne et à son rôle.

303. Je voudrais également profiter de cette occasion pour féliciter très sincèrement M. Kurt Waldheim de son élection fort méritée au poste de secrétaire général des Nations Unies à dater du 1er janvier 1972. Mon pays entretient les relations les plus amicales et les plus cordiales avec le sien, l'Autriche, et nous sommes convaincus que son expérience,

sa compétence et ses activités passées permettront de faire de M. Kurt Waldheim un secrétaire général jouissant du respect et de la reconnaissance de la communauté internationale tout entière, au même titre que celui à qui nous disons au revoir aujourd'hui. Nous le félicitons sincèrement au nom de notre gouvernement et de notre peuple.

304. Le *PRESIDENT (interprétation de l'anglais)* : La parole est au Secrétaire général, U Thant.

305. Le *SECRETAIRE GENERAL (interprétation de l'anglais)* : Je vous suis très reconnaissant à tous des paroles aimables et des sentiments cordiaux que vous avez exprimés au moment où je prends congé des Etats Membres représentés à l'Assemblée générale.

306. Monsieur le Président, ce fut pour moi un honneur et un plaisir que d'avoir travaillé à vos côtés pendant cette vingt-sixième session de l'Assemblée générale. Je suis sûr que j'exprime le sentiment de l'ensemble des Membres de l'Organisation en déclarant que vous vous êtes acquitté de vos lourdes responsabilités et de tâches officielles avec une compétence et une décision exemplaires.

307. J'avoue être profondément touché par les hommages aimables que de nombreux gouvernements Membres m'ont rendu ici. Vous comprendrez que les sentiments que j'éprouve à cette occasion ne soient pas sans mélange. D'une part, je regrette de quitter tant d'amis. Certes, j'aurai sans doute encore l'occasion de rencontrer beaucoup d'entre eux, mais je n'entretiendrai peut-être plus avec eux ces relations étroites et amicales qui m'ont soutenu pendant les 3 702 jours pendant lesquels j'ai servi en tant que secrétaire général. D'autre part, je dois avouer que j'éprouve un immense soulagement, presque un sentiment de libération, à la veille de quitter mes fonctions et de me délivrer du poids de cette charge.

308. Au cours des derniers mois, j'ai fait part de ma reconnaissance aux nombreux amis et collègues qui m'ont demandé de revenir sur ma décision d'abandonner mes fonctions. Je suis sûr qu'après réflexion ils reconnaîtront avec moi que j'avais raison d'insister pour quitter maintenant le poste que j'occupe. Je le fais avec d'autant plus d'assurance et de confiance que ces fonctions iront à quelqu'un de particulièrement capable.

309. J'ai connu l'ambassadeur Waldheim dès 1964 quand il vint à New York en tant que représentant permanent de l'Autriche auprès des Nations Unies. Il fut par la suite Ministre des affaires étrangères de son pays et j'eus le plaisir d'apprendre à la fin de l'année dernière qu'il avait été de nouveau nommé représentant permanent de l'Autriche auprès des Nations Unies. Je n'ignore pas que tous ceux qui l'ont connu pendant ces longues années à New York le tiennent en haute estime. Outre ses talents bien connus de diplomate, il s'est montré particulièrement doué pour la conciliation quand il a présidé le Comité de l'espace extra-atmosphérique et divers autres organes des Nations Unies. Je lui adresse tous mes vœux de succès dans ses nouvelles et lourdes responsabilités.

310. Je quitte l'Organisation alors qu'elle doit faire face à de nombreux problèmes qui ne sont pas encore résolus, alors que de nombreuses questions ne sont pas encore

réglées. Je pense d'abord au problème du Moyen-Orient qui se pose depuis si longtemps. J'estime essentiel ici que la résolution 242 (1967), que le Conseil de sécurité a adoptée à l'unanimité le 22 novembre 1967, soit pleinement mise en œuvre. Dernièrement, en particulier ce mois-ci, nous avons tous été préoccupés par la situation en Asie du Sud. Espérons qu'un règlement équitable pourra être négocié par les parties directement en cause et qu'une nouvelle ère de paix et de stabilité s'ouvrira dans ce vaste sous-continent. A ce propos, il est encourageant qu'hier soir même le Conseil de sécurité ait adopté une résolution très utile et constructive [307 (1971)].

311 Je dois vous dire également mon regret de ce que le Comité spécial pour les opérations de maintien de la paix, qui s'est efforcé depuis plus de six ans de formuler certains principes, n'ait pu progresser davantage. Comme je le notais récemment, il s'agit là d'une question essentielle et il importe d'aboutir sans tarder à un accord durable.

312. L'Organisation continue à se trouver dans une situation financière grave malgré les efforts que j'ai déployés au cours de nombreuses années pour résoudre ce problème, malgré les efforts soutenus qu'a déployés plus récemment M. Hambro, président de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale. J'espère que les difficultés financières trouveront une solution au moins partielle sous le mandat de mon successeur car il ne serait pas possible pour quiconque, je crois, de présider avec un sentiment de satisfaction à l'activité d'une organisation en faillite.

313. Dans ma déclaration du 3 novembre 1961, alors que j'assumais les fonctions de secrétaire général par intérim de l'Organisation des Nations Unies, puis dans ma déclaration du 2 décembre 1966, quand j'acceptais un nouveau mandat de cinq ans, je rendis hommage au Secrétariat dont j'ai été le chef pendant maintenant plus de 10 ans. Récemment, j'ai eu l'occasion de prendre congé du personnel et j'ai pu exprimer ma profonde gratitude pour le dévouement sans réserve dont ont fait preuve tous les fonctionnaires tant à New York qu'aux quatre coins du monde. Ils représentent une valeur inestimable sur laquelle mon successeur pourra assurément compter.

314. Au cours de toutes ces années, j'ai eu pour principe de consulter mes collègues sous-secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints soit individuellement, soit en groupe ou en conférence selon l'occasion. Ils ont partagé avec moi leurs idées et leurs difficultés aussi librement que, de mon côté, je leur ai fait part de mes problèmes. Je crois que cela nous a permis de comprendre nos positions réciproques et je puis aussi ajouter, je crois, que pendant toutes ces années les décisions que j'ai prises se sont fondées sur un examen approfondi et sur des consultations préliminaires et que mes collègues ont généralement souscrit à ces décisions.

315. Je voudrais cependant faire quelques observations sur un aspect de mes fonctions de chef du Secrétariat. Avant de quitter mes fonctions de secrétaire général des Nations Unies, il est de mon devoir, je crois, de dire en toute simplicité aux Etats Membres qu'il est très fâcheux pour le Secrétaire général de ne pas disposer d'un adjoint qui puisse agir en son nom avec toute l'autorité et la responsabilité voulues quand le Secrétaire général est absent, en vacances

ou en voyage officiel. Je dis cela, bien que j'ai été aidé avec diligence par mes principaux adjoints qui m'ont prêté tout le concours possible chaque fois que j'ai dû m'absenter en voyage officiel. Cependant je n'hésite pas à dire que, si je n'ai pas voulu prendre de temps en temps des vacances — et les Etats Membres savent quelles conséquences cela a eu pour ma santé —, c'est en grande partie parce qu'il n'existe pas de poste d'adjoint au Secrétaire général.

316. Je crois savoir que dans toutes les grandes institutions spécialisées le chef peut compter sur au moins un adjoint pour le décharger de certaines responsabilités administratives quotidiennes, adjoint qui est habilité et pleinement en mesure d'agir en son nom quand il est absent. Etant donné le développement phénoménal du Secrétariat au cours de ces dernières années et les perspectives d'activités croissantes dans des domaines tels que l'environnement, les fonds marins et l'espace cosmique dans les années à venir, il sera encore plus important, je crois, que le Secrétaire général puisse dans les 10 prochaines années compter sur les services d'un adjoint.

317. En 1945, la Commission préparatoire s'est rendu compte de la nécessité d'un adjoint. Cependant la recommandation qu'elle a faite de recourir à une sorte de roulement pour la répartition des responsabilités du Secrétaire général serait peu commode dans les circonstances actuelles. Le Secrétaire général doit avoir avec son adjoint des relations d'entière confiance. Le poste d'adjoint doit donc être confié à une seule personne nommée par le Secrétaire général et responsable devant lui. D'autre part, comme diverses responsabilités risquent d'être confiées au Secrétaire général et, partant, à l'adjoint en l'absence du Secrétaire général, j'estime que l'adjoint devrait recevoir l'accord du Conseil de sécurité et, bien entendu, celui des Etats Membres en général.

318. Je ne pense pas que l'adjoint au Secrétaire général doive recevoir un traitement supérieur à celui de secrétaire général adjoint, étant donné que je considère cette fonction comme essentiellement celle de *primus inter pares*. Cependant, pour lui permettre de faire face aux responsabilités supplémentaires qui lui incomberont, je suggérerais qu'il reçoive des indemnités de représentation supérieures à celles des autres secrétaires généraux adjoints.

319. Cela n'est pas, bien entendu, une proposition formelle, je tiens à le préciser, mais j'estime que le prochain Secrétaire général ferait bien de l'examiner, dans l'intérêt d'une bonne administration et pour ménager sa propre santé. Et bien sûr les Membres, et notamment les membres du Conseil de sécurité, devraient lui accorder la plus grande attention. Cela ne nécessiterait pas à mon avis un amendement à la Charte et les incidences financières seraient minimales.

320. Je souhaite conclure en disant "au revoir" plutôt qu'adieu à mes amis et collègues réunis ici. J'espère être près de vous encore quelque temps et j'ai l'intention d'utiliser mes loisirs pour faire connaître et faire progresser les buts et les principes de la Charte des Nations Unies, auxquels je me sens personnellement profondément attaché.

321. Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et le plus grand succès.

Achèvement des travaux de la vingt-sixième session

322. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les présidents des groupes régionaux souhaitent prendre la parole à l'occasion de la clôture de la session. Je donne la parole au représentant de la Zambie, qui va parler au nom du groupe des pays africains.

323. M. NYIRENDA (Zambie) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai de nouveau demandé la parole pour que ma délégation, qui parle au nom des délégations africaines, puisse vous adresser personnellement, Monsieur le Président, un hommage mérité. A la fin de la session actuelle de l'Assemblée générale, que vous avez si bien présidée, nous nous croyons tenus de vous adresser les sincères félicitations et les remerciements de l'Afrique indépendante pour la façon dont vous avez guidé l'Assemblée au cours des débats de la présente session. Sans aucun doute, la session n'a pas seulement été mouvementée, elle a été historique, puisqu'elle a vu enfin le rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine aux Nations Unies. Vous avez guidé l'Assemblée sur une voie parfois difficile avec beaucoup de souplesse, de patience et de fermeté, avec dignité et avec sagesse, qualités caractéristiques de l'Indonésie qui, en 1955, non seulement a accueilli l'historique Conférence de Bandoung, mais l'a également guidée. L'Afrique indépendante chérit la mémoire de l'esprit et des engagements de Bandoung. On se rappellera par exemple que c'est à Bandoung que les représentants du tiers monde, réunis pour la première fois en une conférence aussi importante, ont engagé leurs pays respectifs notamment à éliminer complètement le colonialisme, le néo-colonialisme, la domination étrangère, l'*apartheid* dans toutes leurs formes et manifestations. Nous avons donc été inspirés en voyant un fils éminent de l'Indonésie, comme vous-même, Monsieur le Président, présider cette assemblée à cette session historique et importante. Une fois de plus, je vous prie d'accepter nos sincères félicitations et nos remerciements. Nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous souhaitons une très bonne année.

324. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Liban, qui souhaite parler au nom des pays d'Asie.

325. M. GHORRA (Liban) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai également le plaisir et l'honneur de prendre la parole une fois de plus pour vous rendre un hommage tout particulier, Monsieur le Président, en tant que président de cette session; au nom du groupe asiatique et au nom de la délégation du Liban.

326. Permettez-moi de répéter devant cette nombreuse assemblée ce que j'ai déjà dit bien des fois : que l'Asie est fière de vous avoir vu élire à la présidence de l'Assemblée générale, fière aussi de ce que l'Assemblée générale a pu réaliser sous votre direction marquée par la sagesse, l'énergie et le savoir-faire. Vous vous êtes acquis le respect et l'admiration de toutes les délégations par l'efficacité avec laquelle vous avez dirigé nos débats. La confiance que nous avons mise en vous au début de la session a été abondamment justifiée et, aux lauriers de vos services à votre pays, à l'Indonésie, à l'Asie, au monde et à la cause de la paix et de l'amitié entre les peuples, vous avez ajouté des lauriers nouveaux. L'Indonésie connaissait en vous un diplomate

aussi habile que modeste, voué à la solution pacifique de problèmes épineux. Votre apport remarquable à la solution du problème de l'Iran occidental est un exemple brillant de diplomatie magistrale. Vos efforts pour encourager l'entente et des relations amicales plus intimes entre les Etats d'Asie n'ont cessé de donner des résultats positifs.

327. Vos qualités humaines, votre don d'amitié, votre constante disponibilité vous ont fait de nous tous vos amis. La manière dont vous avez défendu l'autorité et la dignité de votre poste important vous ont valu l'estime et l'appréciation de tous; c'est pourquoi vous méritez notre reconnaissance. Nous, les délégations de l'Asie, nous avons des raisons particulières de nous réjouir du fait que, pendant votre présidence, la République populaire de Chine, la plus grande nation d'Asie et l'une des grandes puissances du monde, a pris sa place légitime aux Nations Unies et que cinq pays d'Asie, dont quatre sont des Etats arabes, sont venus également renforcer nos rangs, ce qui a rendu l'Organisation des Nations Unies plus représentative et, de ce fait, a élargi son rôle au service des idéaux élevés qu'incarne la Charte, principalement au service de la paix mondiale.

328. Avant de terminer, qu'il me soit permis d'exprimer notre profonde gratitude à notre ami, M. Stavropoulos, le très compétent Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale, à ses collaborateurs, aux interprètes, à tous les membres du Secrétariat que nous voyons ou que nous ne voyons pas, que nous entendons ou que nous n'entendons pas, et qui ont travaillé inlassablement et avec diligence pour nous aider dans nos travaux. Je tiens à adresser aussi mes remerciements aux vice-présidents de l'Assemblée, aux présidents, vice-présidents et rapporteurs des commissions, qui ont fait un travail remarquable, cette année, dans des circonstances exceptionnellement difficiles.

329. A vous-même, Monsieur le Président, à tous les représentants, j'exprime, au nom du groupe asiatique, notre bonne volonté et j'adresse tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année.

330. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole au représentant de la Hongrie, qui parlera au nom des pays de l'Europe orientale.

331. M. SZARKA (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous adresser, au nom du groupe des pays socialistes de l'Europe et au nom de la République populaire de Mongolie, l'expression de notre reconnaissance pour le travail si ardu que vous avez accompli en tant que Président de la vingt-sixième session de l'Assemblée générale. La fonction de Président de l'Assemblée générale est une noble tâche qui demande beaucoup de dévouement, des efforts inlassables, de l'impartialité et de la souplesse. Vos qualités, Monsieur le Président, ont permis à l'Assemblée générale de travailler, tout au long de cette session, sous la direction d'un homme d'Etat éclairé et qui possède tous ces attributs.

332. Je tiens également à exprimer nos remerciements à M. Stavropoulos, le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale, à son personnel, aux interprètes et aux traducteurs, à tout le personnel du Secrétariat, dont le travail a été un élément indispensable des réalisations de

l'Assemblée générale, tant dans les séances plénières que dans les commissions.

333. L'évaluation du travail et des résultats de cette vingt-sixième session qui s'achève se fera dans les jours, dans les semaines et dans les mois à venir. Cependant, si nous nous reportons à la tâche accomplie pendant les trois derniers mois, nous pouvons dire que cette session qui prend fin a eu une importance réelle. L'Assemblée générale a traité d'un certain nombre de questions du plus grand intérêt et a adopté d'importantes résolutions, notamment celle qui désigne notre nouveau secrétaire général, celles qui ont trait au renforcement de la sécurité internationale, à la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, à la prohibition et à la destruction des armes biologiques, sous la forme d'un projet de convention, celle qui se rapporte à la situation au Moyen-Orient et d'autres.

334. De l'autre côté du bilan, il reste cependant les problèmes à l'égard desquels l'Assemblée générale n'a pas pu faire grand-chose ou n'a même pas pu faire de progrès du tout. Toutefois, les résultats obtenus prouvent que les Nations Unies peuvent jouer un rôle important et utile dans la vie internationale, pour la mise en application des principes et objectifs inscrits dans la Charte. Les carences de cette session nous rappellent néanmoins qu'il reste beaucoup à faire pour accroître l'efficacité de notre organisation.

335. A la suite de plus de deux décennies d'efforts et de lutte de l'Union soviétique et des autres pays socialistes — y compris le mien — ainsi que d'autres pays épris de progrès, les Nations Unies, à cette vingt-sixième session de l'Assemblée générale, ont fait un grand pas vers l'universalité. En analysant et en évaluant ce fait, il ne faut cependant pas oublier que d'autres mesures décisives s'imposent encore pour assurer la pleine universalité de l'Organisation. La décision discriminatoire prise à l'égard des participants à la Conférence de Stockholm sur l'environnement prévue pour 1972 indique tout particulièrement combien il reste à faire dans ce domaine et combien grande est la responsabilité de ceux qui continuent à méconnaître les réalités de la vie internationale actuelle. Nous sommes certains que la pleine universalité deviendra un fait avant qu'il soit longtemps et que les Nations Unies seront bientôt une organisation d'Etats répondant à la pensée de ses fondateurs et à ce qu'exige la situation du monde.

336. Pour conclure, je voudrais vous souhaiter, Monsieur le Président, ainsi qu'au Secrétaire général, U Thant, au Secrétaire général désigné, M. Waldheim, à tous les représentants et à tout le personnel du Secrétariat, une nouvelle année très heureuse, très prospère et très pacifique.

337. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*): La parole est au représentant du Costa Rica, qui parlera au nom des Etats d'Amérique latine.

338. M. MOLINA (Costa Rica) [*interprétation de l'espagnol*]: Au moment où nous terminons les travaux de cette session de l'Assemblée générale, je tiens, au nom du groupe de l'Amérique latine, à vous remercier, Monsieur le Président, pour la manière équilibrée et réfléchie avec laquelle vous avez guidé nos débats. Il y a eu, comme dans tout parlement, des moments de discussions très vives; mais

il est juste de reconnaître que votre calme a permis de mener les débats vers des accords qui nous ont mis en mesure de progresser sur le chemin des objectifs que nous nous étions fixés.

339. Il reste beaucoup à faire pour parvenir à une paix véritable; mais les mesures qui ont été prises dans ce sens au cours de cette session de l'Assemblée générale sont marquées par l'influence de votre direction sereine.

340. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Portugal, qui parlera au nom du groupe des pays d'Europe occidentale et d'autres Etats.

341. M. PATRICIO (Portugal) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, au nom du groupe des pays d'Europe occidentale et d'autres Etats, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser nos remerciements pour la façon efficace dont vous avez dirigé les travaux de l'Assemblée générale. Les problèmes difficiles et épineux se sont présentés au cours de cette vingt-sixième session, vous les avez traités avec compétence et avec tact, en exerçant les responsabilités inhérentes à votre poste. En outre, nous vous sommes reconnaissants d'avoir dirigé nos travaux de telle sorte que nous puissions terminer notre tâche aujourd'hui.

342. La cause de la paix entre les nations est l'objectif fondamental et primordial des Nations Unies. C'est le principe essentiel de la Charte de notre organisation. Mais le besoin de paix vit aussi en chacun de nous; il constitue un sentiment, une tendance irrésistibles de l'humanité. Les efforts et les initiatives que vous avez déployés, en tant que président de cette session de l'Assemblée générale et en tant que dirigeant éminent de votre grand pays, ont révélé votre attachement à la cause de la paix, de la sécurité et du développement de toutes les nations. Nos efforts à nous doivent tendre vers les mêmes objectifs.

343. Je tiens également à rendre hommage à M. Stavropoulos, secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale, et à le remercier, ainsi que tous les membres du Secrétariat, pour leurs remarquables efforts qui nous ont permis de mener à bien nos travaux.

344. Je manquerais certainement à mon devoir si je ne joignais ma voix à celle des nombreux représentants qui sont venus à cette tribune pour rendre hommage au Secrétaire général sortant.

345. U Thant s'était voué entièrement à sa tâche ardue; il a mérité notre reconnaissance à tous. Nos meilleurs vœux l'accompagnent en ce moment où il quitte une organisation dans laquelle il a longtemps joué un rôle aussi éminent; nous sommes certains qu'il restera associé à nos travaux.

346. Permettez-moi maintenant, Monsieur le Président, de m'acquitter d'un très agréable devoir, celui de souhaiter la bienvenue à notre nouveau secrétaire général, M. Kurt Waldheim, d'Autriche, dont l'élection brillante et bien méritée au poste administratif le plus élevé des Nations Unies est le digne couronnement d'une longue carrière diplomatique au service de son pays, marquée par de nombreuses réalisations favorables à la paix, le progrès national et à l'amitié entre les nations. L'Autriche est un

pays dont le nom même évoque immédiatement une grande gloire historique, tant par la splendeur de sa culture que par son rôle dans les annales de la diplomatie mondiale, puisque l'Autriche a connu de grands succès dans la négociation, la conciliation et l'entente entre les nations d'Europe au cours des siècles.

347. En adressant nos félicitations à M. l'ambassadeur Waldheim, je voudrais exprimer l'espoir fervent que l'esprit traditionnel de Vienne, théâtre de nombreuses et brillantes réalisations de la diplomatie et de la conciliation internationales, accompagnera les activités des Nations Unies au cours des années à venir.

348. Nous souhaitons sincèrement à M. l'ambassadeur Waldheim une carrière longue, brillante et féconde, dans la paix et la prospérité.

349. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Je donne la parole au représentant du Yémen, qui désire prendre la parole au nom des Etats arabes.

350. M. GEGHMAN (Yémen) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, en demandant à nouveau la parole, je compte sur votre indulgence et sur votre bienveillance.

351. La délégation du Yémen est très honorée de vous exprimer, au nom du groupe arabe, sa reconnaissance et sa satisfaction pour le courage, la sagesse, la perspicacité, le tact et la patience avec lesquels vous avez dirigé nos travaux au cours de cette session de l'Assemblée générale.

352. Cette session a suivi avec admiration vos efforts inlassables et soutenus dans le but de faire triompher la raison et l'harmonie aux moments où les divergences d'opinions et les troubles croissants menaçaient d'aveugler nos esprits. Nous vous sommes très reconnaissants, Monsieur le Président, de votre direction éclairée et le succès de cette session de l'Assemblée générale est le gage de notre reconnaissance en même temps qu'un hommage rendu à vos rares qualités. C'est également un hommage envers vous en tant que fils de l'Asie et citoyen de votre grand pays dont les liens fraternels et très étroits avec le mien sont fortement enracinés dans l'histoire que l'Assemblée ait pris à cette session, sous votre présidence et sous votre direction, la décision historique de rétablir la République populaire de Chine dans ses droits légitimes aux Nations Unies.

353. Notre reconnaissance et nos remerciements vont aussi aux présidents des commissions et à vos estimés vice-présidents pour la manière remarquable dont ils se sont acquittés de leur tâche. Nous tenons également à remercier très sincèrement les membres du Secrétariat qui ont travaillé de manière inlassable au cours de ces trois derniers mois.

354. Monsieur le Président, nous vous félicitons, nous vous remercions et nous vous saluons.

355. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): La parole est au représentant de l'Arabie Saoudite.

356. M. BARODY (Arabie Saoudite) [*interprétation de l'anglais*]: Une session agitée de l'Assemblée générale se

termine. Cette session aurait pu échapper à notre contrôle si vous n'aviez su, Monsieur le Président, par votre amabilité, rétablir des situations tendues. Lorsque la mer était houleuse, vous avez su l'apaiser par votre sagesse et votre perspicacité. Lorsque les nerfs étaient tendus, votre conduite sereine à la présidence a permis d'apaiser la tension.

357. Sous votre présidence, cette organisation a acquis un caractère plus universel encore non seulement en raison de l'admission de plusieurs Etats nouveaux au sein de notre organisation, mais aussi du fait que 800 millions d'Asiatiques ont été amenés à participer à nos travaux lorsque la République populaire de Chine a repris sa place parmi nous. Même lorsque vous avez dû faire usage de votre marteau, vous n'avez heurté personne, car vous l'avez fait aimablement et de manière presque inaudible. Cependant, vous avez exercé votre autorité, non point dans le style classique des présidents traditionnels, mais bien selon votre esprit aimable qui a fait vibrer profondément en nos coeurs plus d'une corde sensible. Il n'est donc pas étonnant que vous soyez aimé et respecté de nous tous car, en vérité, le proverbe arabe s'applique bien à vous : "Le chef d'un peuple est son serviteur." En tant que tel, vous avez été un dirigeant dans votre propre pays et dans la communauté internationale.

358. Je manquerais à mon devoir si j'oubliais la personnalité dévouée qui est assise à votre gauche, Monsieur le Président, et qui n'est autre que mon excellent ami, M. Stavropoulos, secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale, qui depuis plus d'un quart de siècle se consacre à cette organisation. Lui et moi, nous avons vu bien des choses et il n'est pas étonnant que parfois nos nerfs aient été à bout. J'espère qu'aussi longtemps que je serai ici, il continuera de jouer un rôle remarquable aux Nations Unies.

359. Enfin — et ce n'est pas le moindre de mes devoirs —, je tiens à remercier tous les fonctionnaires du Secrétariat sans aucune exception. Je dois également exprimer ma reconnaissance à tous mes collègues qui se sont montrés patients envers moi comme ils l'ont été entre eux tout au long de cette session.

360. Je ne saurais conclure sans vous souhaiter à tous, y compris à notre cher président et bien entendu à moi-même, d'heureuses fêtes de fin d'année.

361. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant des Philippines au nom de cinq pays asiatiques.

362. M. REYES (Philippines) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous rendre hommage, au nom de l'Indonésie, de la Malaisie, de Singapour, de la Thaïlande et des Philippines, les cinq pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, dont les populations réunies représentent plus de 200 millions d'habitants, qui, à l'heure actuelle, cherchent dans le calme à créer et à sauvegarder une zone de paix, de stabilité et de progrès dans cette partie du monde.

363. La vingt-sixième session de l'Assemblée générale a été historique et nous, pays de l'Association des nations de

l'Asie du Sud-Est, sommes particulièrement fiers de la façon remarquable avec laquelle vous vous êtes acquitté de votre important mandat.

364. Cette session a commencé par le débat historique sur la représentation de la Chine qui s'est terminé avec succès par l'accueil à une majorité écrasante de la République populaire de Chine au sein des Nations Unies. Un pas important fut ainsi fait vers l'objectif d'universalité des Nations Unies.

365. Nous avons conclu l'examen de notre ordre du jour par la nomination d'un nouveau secrétaire général éminent, S. E. M. Kurt Waldheim, qui succède à S. E. U Thant dans la tâche extrêmement lourde dont U Thant s'est acquitté avec une grande distinction au cours de son mandat d'une durée de plus de 10 années, pendant lequel il a encore rehaussé l'efficacité du Secrétariat des Nations Unies dans ses efforts pour faire de la Charte de l'Organisation une vivante réalité.

366. Entre-temps, cette session a dû faire face, entre autres choses, à la crise internationale monétaire et économique, au maintien d'une trêve précaire au Moyen-Orient; en outre, elle a empêché la nouvelle guerre qui avait éclaté dans le sous-continent asiatique de prendre une ampleur plus vaste que celle qu'elle a eue.

367. Tout au long de ces diverses activités, vous vous êtes montré, Monsieur le Président, calme, serein, imperturbable, présidant dans la meilleure tradition du *Mushawarat*, la pratique démocratique malaisienne du consensus par des consultations franches et un dialogue fraternel. Votre sérénité invincible vous a permis de surmonter toutes les difficultés, telles que celles relatives à la procédure, les débats orageux et le poids écrasant des problèmes insolubles. Votre présidence a fourni la preuve de vos éminentes qualités personnelles d'homme d'Etat et de champion de la liberté et de la justice, qualités que vous avez également montrées dans le rôle de premier plan que vous avez joué dans le règlement pacifique du différend en Irian occidental, dans la nouvelle structure démocratique de l'Indonésie et dans l'initiative que vous avez prise en vue de créer l'association régionale des nations de l'Asie du Sud-Est au nom de laquelle j'ai l'honneur de parler en ce moment.

368. Vous avez également rendu des services éminents aux Nations Unies, en dehors du cadre des séances de l'Assemblée générale. Deux fois, au cours de cette session, vous avez entrepris des voyages pour défendre la cause de la paix et de la justice. En octobre dernier, vous avez honoré de votre présence la réunion à l'échelon ministériel du Groupe des Soixante-Dix-Sept, tenue à Lima, soulignant ainsi le lien inséparable existant entre la sécurité internationale et le bien-être économique universel, ce qui est une autre façon de dire que, sans la justice économique et sociale à l'égard du tiers monde, il ne peut exister de paix réelle et durable. Ainsi, le lien fondamental existant entre la deuxième Décennie du développement et la Décennie du désarmement — les deux entreprises les plus importantes des Nations Unies au cours des années 70 — a été encore souligné au cours de cette session. Le mois dernier, à Kuala Lumpur, vous avez participé à l'élaboration de la Déclaration de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est visant à faire de l'Asie du Sud-Est une zone pacifique, libre et

neutre, initiative courageuse et pleine d'espoir dont le but était d'étendre la zone de la paix à une partie du monde d'une importance vitale qui, actuellement, se trouve placée devant la perspective de nouvelles rivalités entre les grandes puissances.

369. Les aspects négatifs de cette vingt-sixième session de l'Assemblée générale ont souvent fait l'objet des manchettes de la presse mondiale, masquant l'importance fondamentale et les conséquences plus profondes du côté constructif de nos activités. Par exemple, on n'a pas reconnu d'une manière générale que, grâce à votre présidence dévouée, l'Assemblée générale a pris cette année d'importantes décisions en vue de l'application plus efficace et plus significative de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement.

370. Une évaluation objective de cette vingt-sixième session de l'Assemblée générale que vous avez présidée permettra de reconnaître qu'un élan important a été donné à la réalisation des buts visés par la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement; cela permettrait, à notre avis, de contrebalancer les éléments négatifs qui ont été injustement montés en épingle dans les comptes rendus quotidiens des divers aspects de cette session historique.

371. Par conséquent, nous estimons que, dans l'ensemble, la vingt-sixième session de l'Assemblée générale a apporté plus que sa juste part d'éléments constructifs à l'objectif à long terme d'un ordre mondial nouveau fondé sur les buts et les principes de la Charte des Nations Unies.

372. Monsieur le Président, votre tâche a été extrêmement difficile. Vous l'avez accomplie d'une façon telle que l'honneur en rejaillit sur votre propre pays, l'Indonésie, sur l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), sur l'Asie, et, en fait, sur toute la communauté des Etats qui constituent les Nations Unies.

373. Au moment où s'achève cette vingt-sixième session de l'Assemblée générale, nous vous saluons, Monsieur le Président, pour une oeuvre parfaitement accomplie.

374. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*): Conformément à la tradition, permettez-moi de m'adresser à vous, une fois encore, avant de prononcer la clôture de cette vingt-sixième session de l'Assemblée générale.

375. Je voudrais tout d'abord remercier ceux qui viennent de prononcer des paroles aimables à mon égard, au nom des diverses commissions et des groupes régionaux et également au nom de leurs délégations respectives. En retour, je souhaite leur exprimer mes sentiments de gratitude et de satisfaction pour les travaux que nous avons été en mesure d'accomplir ensemble au cours des trois derniers mois. Cela n'a été possible que grâce à la bonne volonté, au travail assidu et au dévouement de tous les représentants des 132 Etats Membres et de tous les membres du Secrétariat.

376. Je dois mentionner particulièrement les vice-présidents de l'Assemblée générale ainsi que les présidents et les membres des bureaux des grandes commissions qui ont partagé avec moi la responsabilité de diriger les travaux de cette assemblée. Je leur suis profondément reconnaissant de leur appui inlassable et de leur coopération dévouée.

377. A mon ami et conseiller de tous les instants, Constantin Stavropoulos, je souhaite adresser des remerciements tout particuliers. L'assistance experte que lui-même et sa remarquable équipe m'ont apportée pendant toute cette session a non seulement facilité nos travaux, mais constitué pour moi une expérience mémorable dont je leur suis extrêmement reconnaissant.

378. Je souhaite faire part des mêmes sentiments à tous les membres du Secrétariat, ceux qui ont été avec nous, au cours des séances de commission et des séances plénières, ainsi que ceux qui ont travaillé silencieusement, jour et nuit, pour nous permettre d'achever cette session dans des délais raisonnables.

379. Je souhaiterais également rendre brièvement hommage à notre secrétaire général, qui nous quitte, et souhaiter la bienvenue à son successeur. Pendant les 10 dernières années au cours desquelles U Thant s'est mis au service des Nations Unies, nous avons tous eu l'occasion d'apprécier les qualités qui le caractérisent: sa dignité calme et sa direction ferme, sa grande sagesse et le courage de ses convictions. Son dévouement infailible aux objectifs de l'Organisation a constitué l'un des principaux éléments qui ont permis à notre organisation de poursuivre sa tâche et d'acquérir de l'expérience, face aux grands défis de notre temps. Nous nous souviendrons longtemps du rôle qu'il a joué en faisant des Nations Unies ce qu'elles sont aujourd'hui, de ce rôle qui servira d'inspiration pour d'autres au cours des années à venir.

380. Nous regrettons tous de le voir nous quitter mais nous respectons sa décision. Qu'il me soit permis, au nom de l'Assemblée générale, d'adresser à U Thant et à sa famille tous nos meilleurs souhaits, en espérant que, quoi qu'il décide de faire, l'Organisation pourra continuer de bénéficier de ses sages conseils et de son expérience.

381. La succession d'U Thant ne constitue pas une tâche aisée, mais je suis sûr que notre nouveau secrétaire général, M. Kurt Waldheim, saura l'assumer tout à son honneur, à celui de son pays et de l'ensemble des institutions des Nations Unies. Je souhaiterais réaffirmer les promesses de confiance et de soutien prodiguées précédemment par divers Etats Membres au cours de la session et l'assurer que nous ferons tout notre possible pour alléger sa tâche et pour travailler étroitement avec lui en vue de servir les intérêts les plus élevés de notre organisation.

382. Nous savons tous que seule la postérité pourra apprécier impartialement les réalisations effectives de cette vingt-sixième session qui est sur le point de s'achever. Il nous est difficile de parler de succès dans cette enceinte alors que le recours à la menace et à l'emploi de la force continue d'être une réalité dans notre communauté mondiale et que notre tristesse devant des souffrances inouïes que cela entraîne n'a d'égale que notre sentiment de frustration devant notre incapacité d'y mettre fin.

383. Il me semble, cependant, qu'il y a lieu de mentionner certains progrès sensibles accomplis dans d'autres directions au cours de la présente session. Un grand nombre d'entre vous reconnaîtront avec moi que nous sommes en train de clore l'un des chapitres les plus importants de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, et certainement le plus

fertile en événements depuis de nombreuses années, qui a beaucoup attiré l'attention de l'opinion. Cette session se révélera peut-être avoir été celle où les bases d'une nouvelle vigueur de l'Organisation et d'une nouvelle foi en elle auront été jetées, ce qui lui permettrait d'être mieux armée pour résoudre les problèmes graves et urgents qui se posent à elle.

384. Parmi les questions importantes qui ont été réglées au cours de la présente session, le rétablissement des droits légitimes de la République populaire de Chine à l'Organisation des Nations Unies est certainement un événement de très grande portée. Après avoir été aux prises avec ce problème depuis plus de deux décennies, l'Assemblée s'est finalement prononcée cette année pour la participation légitime de la République populaire de Chine aux travaux des organes de l'ONU. Nous espérons tous vivement que l'Organisation n'en sera que plus capable d'atteindre son objectif fondamental qui est de devenir une tribune universelle et efficace permettant d'harmoniser l'action de toutes les nations, conformément aux principes et aux buts de la Charte.

385. L'Assemblée a fait cette année un nouveau pas important vers la réalisation de l'objectif auquel nous aspirons : la véritable universalité de sa composition. L'admission de cinq nouveaux Membres, tous asiatiques — Bahreïn, Bhoutan, les Emirats arabes unis, l'Oman et le Qatar —, a porté à 132 le nombre des Etats Membres de l'ONU, dont bon nombre ont accédé à la souveraineté par suite de la décolonisation. Ainsi, sa composition continuant à s'élargir, on peut espérer qu'en fin de compte, une fois les pays divisés admis également, l'ONU parlera au nom de tous les peuples du monde et avec une autorité accrue.

386. Toutefois, malgré les succès obtenus au cours de la session, il y a aussi des domaines où nous n'avons fait aucun progrès. L'ONU a essuyé un gros échec en se révélant incapable d'empêcher la guerre entre l'Inde et le Pakistan et, ce qui est encore plus grave, en n'arrivant pas à y mettre un terme une fois les hostilités déclenchées qui ont entraîné mort et souffrances pour des millions de personnes. Si nous sommes soulagés que les canons se soient tus, nous ne devons cependant pas fermer les yeux devant les souffrances causées par ce conflit. Nous avons vu les effets tragiques du conflit qui n'a pu être endigué en Asie du Sud et cet exemple doit nous servir d'avertissement pour que nous empêchions une reprise des hostilités au Moyen-Orient en prenant des mesures positives comme suite à la résolution que l'Assemblée a adoptée au cours de la présente session.

387. Du point de vue de la survie même de l'Organisation des Nations Unies, je suis certain que vous conviendrez également que la situation financière est notre problème le plus pressant. Dans ce domaine aussi, nous devons conclure malheureusement qu'il n'y a pas eu d'amélioration. Mon prédécesseur, Edvard Hambro, avait obligeamment accédé à la demande du Secrétaire général et accepté de rechercher des moyens de résoudre nos difficultés financières. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres de l'Assemblée générale en adressant nos sincères remerciements à M. Hambro pour avoir consacré son temps et ses efforts à cette tâche. Toutefois, au bout de près d'une année de travail, M. Hambro a dû nous informer que l'on n'a pas trouvé de moyen de résoudre la crise.

388. Le fait que les négociations entre les grandes puissances n'aient pas été rompues, bien qu'un accord ne soit pas encore intervenu, laisse l'espoir d'aboutir à une solution. D'autre part, des contributions volontaires substantielles ont été annoncées, et je voudrais préciser à ce propos que les contributions des pays en voie de développement, bien que très modestes par rapport à l'ensemble des contributions, représentent un effort réel de leur part, étant donné les grandes difficultés auxquelles ces pays doivent faire face pour financer leurs propres programmes de développement.

389. Avant de clore la vingt-sixième session de l'Assemblée générale, je crois avoir non seulement le privilège mais également le devoir, en tant que président, de formuler certaines observations sur la situation actuelle de notre organisation et sur les options que l'avenir semble lui offrir, au seuil de son deuxième quart de siècle d'existence.

390. L'Organisation des Nations Unies traverse actuellement une crise extrêmement dangereuse, nous ne pouvons nous le dissimuler. A l'heure actuelle, notre organisation lutte pour se maintenir en vie sur plusieurs plans : financier, opérationnel et politique.

391. Aujourd'hui plus que jamais, ce ne sont pas des mots mais des actes qu'il faut pour faire que notre organisation joue le rôle qui lui avait été assigné, c'est-à-dire pour la transformer en un instrument, en un outil façonné par ses membres pour résoudre les problèmes de l'humanité, créer un monde où règne une fraternité universelle réelle entre tous les hommes et toutes les nations. L'Organisation des Nations Unies offre la seule promesse concrète pour un monde meilleur à l'avenir, un monde de paix, de justice et de progrès. Faute de choisir cette voie, le monde sera voué à la mort et à la destruction.

392. Jamais auparavant les options n'ont été aussi nettes ni aussi impératives. N'oublions pas qu'au sein de l'ONU nous disposons des moyens d'adopter la solution correcte et des mécanismes pour la mettre en oeuvre. Mais il faut reconnaître que nous avons échoué trop souvent. Nous n'avons pas su utiliser ce mécanisme pour réaliser les objectifs en vue desquels il avait été conçu. Au lieu de nous affronter en joutes oratoires, unissons nos forces au service de la générosité et de la tolérance.

393. Nous avons constaté à maintes reprises que notre organisation était inefficace, inapte à prévenir la guerre et à éliminer la misère et les préjugés. A mon avis, une telle paralysie est due, en grande partie, à d'anciennes habitudes mentales héritées de siècles d'affrontements et de méfiance. Nous avons trop souvent été témoins d'actes contraires aux buts et aux principes de la Charte, comme si la guerre était moins coûteuse que la négociation et le compromis. Faute de retenir les leçons de la guerre, nous avons négligé les promesses de la paix.

394. Mais nous devons comprendre que les vertus de la paix ne résident pas seulement dans l'absence de guerre ou de violence organisée, mais plus encore dans le fait que grâce à l'amitié, à la compréhension et à la coopération, nous pouvons réaliser nos aspirations et nos buts communs envers lesquels nous nous sommes tous engagés en devenant Membres de l'Organisation. Nos problèmes sont les mêmes

non seulement parce qu'ils s'inspirent de préoccupations d'ordre moral et à cause de l'inquiétude que nous éprouvons pour nos frères, mais aussi parce que, dans le monde moderne, aucune nation ne peut s'isoler. Les progrès de la science et de la technique nous ont tous rendus solidaires et interdépendants. C'est ainsi qu'une famine dans une région reculée du globe peut devenir une menace pour l'existence même des plus forts et des plus puissants. La pollution de l'environnement par les produits chimiques des sociétés nantie peut ravager les cultures des peuples les plus déshérités. Toute violation des droits d'un seul homme, où qu'elle se produise, est une insulte à la dignité de l'humanité tout entière.

395. Mais notre interdépendance ne nous vaut pas seulement d'avoir en commun des problèmes. Elle nous offre une possibilité sans précédent d'agir de concert, et nous impose même la nécessité impérative de le faire. Nous disposons à cet effet d'un mécanisme approprié en l'ONU, dans le cadre de la Charte. Si dans certains cas nous avons échoué, l'échec ne peut, à mon avis, être imputé à des lacunes inhérentes à la Charte.

396. Or, c'est en nous-mêmes qu'il faut rechercher ces lacunes, dans notre attachement aux principes de la souveraineté absolue des Etats. Dans le monde interdépendant qui est aujourd'hui le nôtre, pour que la société internationale accomplisse des progrès réels, nous devons apprendre à nous incliner devant la volonté collective et à ne pas nous retrancher à l'abri de notre souveraineté. En tant que représentant d'un pays en voie de développement, je ne peux qu'exprimer l'espoir que la troisième session de la CNUCED marquera le début d'une ère nouvelle placée sous le signe de la volonté collective, au service d'une action concertée qui assurera des lendemains meilleurs à l'humanité tout entière.

397. Qu'il me soit permis de clore cette session de l'Assemblée générale en lançant un appel à la fraternité et à

la coopération. Nous devons réaffirmer notre fidélité à nos aspirations et à nos idéaux communs. Ouvrons en faveur de la paix par des actes qui la favorisent. Il faut faire en sorte qu'à la vingt-septième session de l'Assemblée l'ONU soit devenue forte et viable, qu'elle soit sortie de son marasme financier et en mesure d'agir comme elle le devrait. Nous devons nous élever au-dessus de la méfiance et des soupçons si nous voulons être à la hauteur de nos devoirs et de nos obligations.

398. C'est dans cet esprit d'optimisme prudent dans la réalisation de ce but et dans l'espoir que la vingt-sixième session de l'Assemblée générale constitue un progrès modeste dans ce sens, que je vous adresse, mes chers amis et collègues, mes meilleurs vœux pour les fêtes toutes proches et pour la nouvelle année.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

399. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Clôture de la session

400. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je déclare close la vingt-sixième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 15 h 55.

